



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N



MANUEL DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N

Avril 2020



Cette assistance technique est financée par
l'Union européenne



L'assistance technique est menée par AFC

« Le présent rapport, financé et guidé par la Commission européenne, est présentée par AFC. Le rapport ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions de la Commission européenne. »

Table des matières

1	INTRODUCTION	1
2	OBJECTIFS DU MANUEL	1
3	FONCTION DE SUIVI-EVALUATION	2
3.1	CONCEPTS, DEFINITIONS ET IMPORTANCE DE LA FONCTION DE SUIVI-EVALUATION	2
3.1.1	Suivi	2
3.1.2	Evaluation	2
3.1.3	Compte rendu	3
3.1.4	Rapport	3
3.1.5	Indicateur	3
3.1.6	Système de suivi-évaluation	3
3.2	IMPORTANCE DE LA FONCTION DE SUIVI-EVALUATION	3
4	CONTEXTUALISATION DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N 5	
4.1	CADRE STRATEGIQUE DE L'INITIATIVE 3N	5
4.2	GOUVERNANCE STRATEGIQUE ET TECHNIQUE	6
4.3	ACTEURS INSTITUTIONNELS ET LEURS ROLES	9
4.4	MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE	11
4.5	MODALITES DE SUIVI-EVALUATION	12
5	ATTENTES, ENJEUX ET DEFIS DU SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N	13
5.1	MISSIONS ET ATTENTES DU HC3N EN MATIERE DE SUIVI-EVALUATION	13
5.2	DEFIS ET ENJEUX DU SUIVI-EVALUATION LIES A L'INITIATIVE 3N	14
6	PRODUITS DU SUIVI-EVALUATION	14
7	OUTILS DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N	16
7.1	FORMULATION ET DEFINITION DES INDICATEURS	16
7.2	VALEUR DE REFERENCE OU CIBLE DES INDICATEURS	17
8	COMPOSANTES ET MECANISMES DU SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N ..	18
8.1	SUIVI DES PERFORMANCES LIEES A LA COORDINATION	18
8.2	SUIVI DE L'EXECUTION TECHNIQUE	19
8.3	EVALUATIONS INTERNES ET EXTERNES DES PERFORMANCES ET DES RESULTATS	20
9	DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N	20
9.1	PLAN D'ASSURANCE QUALITE DES DONNEES	20
9.1.1	Conditions préalables à l'assurance qualité des données	21
9.1.2	Procédures d'assurance qualité des données administratives	21
9.1.3	Procédures d'assurance qualité des données d'enquêtes	22
10	LE SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION	24
10.1.1	Types d'informations, circuits et diffusion	24
10.1.2	Retour et diffusion de d'information	24

11	MISE EN ŒUVRE DU SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N	25
11.1	IDENTIFICATION ET PLANIFICATION DES ACTIVITES DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N	25
11.2	OPERATIONNALISATION DU SYSTEME AUTOMATISE DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N (SASE)...	28
11.3	FACTEURS DE SUCCES/OBSTACLES ET RECOMMANDATION D'UN PLAN D' ACTIONS	28
12	ANNEXES	30
12.1	ANNEXE 1 : ILLUSTRATION DU SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES INDICATEURS	31
12.2	ANNEXE 2 : CADRE DE MESURE DES RESULTATS ET PLAN DE SUIVI DES INDICATEURS	32
12.2.1	Cadre de mesure des indicateurs d'effets et d'impact	32
12.2.2	Indicateurs de produits	34
12.3	ANNEXE 3 : CANEVAS DE PRESENTATION DU RAPPORT BILAN ANNUEL DE L'INITIATIVE 3N	38
12.4	ANNEXE 4 : GUIDE D'UTILISATION DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N (SASE-I3N) .	39

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Fonctions du Dispositif de Suivi-évaluation de l'Initiative 3N.....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 2: Lien du Plan d'Action 2016-20120 avec la Stratégie de l'Initiative 3N.....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 3 : Fonctions du dispositif institutionnel de l'Initiative 3N</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 4 : Rôles et responsabilités des acteurs en matière de suivi-évaluation de l'Initiative 3N.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 5 : Maîtrise d'ouvrages des programmes stratégiques.....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 6 : Fiche signalétique d'indicateur.....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 7 : Répartition des indicateurs par structure responsable de suivi</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 8 : Conditions Préalables pour l'assurance qualité des données</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 9 : Actions requises pour l'amélioration de la qualité des données</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 10 : Précaution pour l'assurance qualité des données d'enquêtes.....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 11 : Rapportage annuel type des activités du Suivi-Evaluation de l'Initiative 3N</i>	<i>26</i>
<i>Tableau 12 : Schéma simplifié du dispositif de suivi évaluation et flux d'informations</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 13 : Exemples de Réalisations / Prévisions physiques.....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 14 : Exemples de Réalisations / Prévisions financières.....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 15 : Cadre de mesure des indicateurs d'effets et d'impact.....</i>	<i>32</i>
<i>Tableau 16 : Cadre de mesure des indicateurs de produits.....</i>	<i>34</i>

1 INTRODUCTION

L'Initiative 3N se veut comme une alternative certaine en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est une stratégie sectorielle qui couvre plusieurs domaines, donc une diversité et une multiplicité d'actions. La mise en œuvre requiert aussi de toute évidence la mise en place d'un système cohérent de gestion de l'information au regard des résultats attendus, de l'importance de l'Initiative 3N non seulement dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) mais aussi dans les politiques agricoles sous régionales, régionales, ainsi que dans les objectifs du millénaire pour le développement durable.

Conséquemment à ces observations, il s'impose la nécessité de définir un système de suivi-évaluation s'impose en vue de répondre aux attentes, c'est-à-dire aux produits attendus. Ces derniers s'identifient en lien direct aux principales fonctions dévolues, à savoir le suivi de l'exécution des programmes et des projets de l'Initiative 3N, l'évaluation des résultats, des effets et des impacts de l'Initiative 3N prenant en compte les stratégies de mise en œuvre, l'évaluation de la contribution de l'Initiative 3N aux politiques et stratégies sous régionales/régionales et aux objectifs du millénaire pour le développement durable, l'animation et la coordination. Ce système doit permettre aussi de produire les informations nécessaires aux ajustements stratégiques de l'Initiative 3N et aux actions de lobby et plaidoyer menés par le HC3N. Ce système est ainsi conçu pour accroître l'efficacité des programmes et pour améliorer la responsabilisation des différentes parties prenantes. Il est animé par un dispositif répondant au souci d'amélioration non seulement de la gouvernance des programmes relatifs à l'Initiative 3N, mais aussi de facilitation à l'avènement des transformations recherchées.

Un manuel de suivi-évaluation a été élaboré en 2014 à l'effet d'appuyer et de faciliter la mise en œuvre coordonnée des activités de suivi-évaluation y incluant le pilotage.

Le présent manuel de suivi-évaluation est une actualisation du manuel 2014 en vue de décrire les principes directeurs du dispositif, les organes, les acteurs, les outils, les activités de Suivi-Evaluation tout en prenant en compte le Plan d'Action 2016-2020.

2 OBJECTIFS DU MANUEL

L'objectif général de ce manuel est de servir de document de référence pour la mise en œuvre d'un système de suivi-évaluation performant au sein du HC3N, basé sur la production régulière de données statistiques fiables, grâce à un plan d'assurance qualité des données.

C'est pour améliorer davantage le Suivi-Evaluation, instaurer une communication permanente entre les différents acteurs et assurer l'efficacité de la circulation et de la qualité des informations, que le présent Manuel de Suivi-Evaluation est élaboré.

Un manuel a été élaboré en 2014 afin d'appuyer et de faciliter la mise en œuvre coordonnée des activités de suivi évaluation y incluant le pilotage.

Le Manuel de Suivi-Evaluation apporte aux différents acteurs intervenants dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N, une meilleure compréhension et clarification des rôles des acteurs, des orientations sur les données à recueillir, des procédures de mise à disposition des informations relatives au suivi physique et financier, ainsi qu'à l'évaluation des impacts des actions programmées.

3 FONCTION DE SUIVI-EVALUATION

3.1 CONCEPTS, DEFINITIONS ET IMPORTANCE DE LA FONCTION DE SUIVI-EVALUATION

Plusieurs thèmes et concepts sont utilisés en matière de Suivi-Evaluation. On pourrait citer le suivi, l'évaluation, les indicateurs, les outils, les méthodes ou modèles.

L'objectif ici n'est pas de lister les définitions usuelles de ces thèmes. Il est plutôt question, dans le cadre du caractère pratique assigné à ce manuel, d'aborder les aspects utiles pour la réalisation des activités de S&E au sein du HC3N.

3.1.1 Suivi

Le suivi est un processus répétitif de collecte et d'analyse d'informations pour mesurer les progrès au regard des résultats attendus. Le suivi procure, de façon régulière, aux acteurs des informations qui peuvent aider à déterminer si l'avancement des activités est conforme à la programmation.

Le suivi accompagne l'exécution d'une intervention (programme, projet, action, activité, etc.) pour corriger les écarts par rapport aux objectifs initiaux, aux ressources et échéances. Le suivi répond à la question : quel est le degré et quel est le rythme de réalisation des activités d'une intervention ?

Lors de la formulation d'une intervention, les activités sont toujours définies sur la base d'une connaissance incomplète de la réalité. La réalité au moment de la formulation n'est pas toujours la même au moment de la mise en œuvre, en raison même du caractère dynamique du contexte social et économique. Le suivi compare l'évolution de l'intervention avec la planification afin d'identifier des mesures correctives. Il met l'accent sur l'utilisation des ressources, les activités et les résultats de celles-ci.

Le suivi d'une intervention est donc conçu pour assurer d'une part, la performance de son exécution et d'autre part, l'atteinte des gains économiques attendus. Il permet de faire les ajustements nécessaires pour améliorer son efficacité.

3.1.2 Evaluation

L'évaluation est une estimation périodique de la performance et des impacts. Une évaluation rend également compte des enseignements tirés des expériences vécues dans le cadre de la mise en œuvre des activités.

C'est un processus visant à déterminer systématiquement et objectivement la pertinence, l'efficacité, l'efficience et effets ou impacts d'une activité par rapport à ses objectifs. Elle aide généralement à :

- Eclairer les décisions sur les activités ou la stratégie relative aux interventions actuelles ou futures ;
- Faire la preuve de l'exercice effectif des responsabilités à l'égard des partenaires ;
- Vérifier/améliorer la qualité et la gestion de l'intervention/action ;
- Identifier les stratégies qui réussissent en vue de l'expansion et de la reproduction des acquis de l'intervention ;
- Mesurer les effets/bénéfices des interventions ;
- Donner aux parties prenantes l'occasion d'influencer les produits et la qualité de l'intervention ;
- Justifier/valider les interventions aux yeux des donateurs, des partenaires et autres parties prenantes.

3.1.3 Compte rendu

Le compte rendu est un élément clé de la fonction de suivi et d'évaluation. Le compte-rendu est rédigé lorsqu'il s'agit d'une réunion ou d'une mission. Il met à disposition des acteurs, en temps opportun, des informations pertinentes pouvant contribuer à prendre des décisions essentielles.

3.1.4 Rapport

Le rapport est le principal outil de transmission des informations sur l'état d'avancement. Il est élaboré aux différents niveaux de la structure selon un canevas standard, un flux et une périodicité normalisés par la structure chargée de la gestion des données.

3.1.5 Indicateur

Un indicateur est un paramètre qualitatif ou quantitatif qui permet de mesurer, avec précision, le niveau auquel se situe un objectif, un résultat ou une activité à un moment précis.

On distingue les indicateurs de produits, les indicateurs d'effets et les indicateurs d'impacts.

- *Les indicateurs de produit* sont liés à l'exécution physique des programmes stratégiques de l'Initiative 3N. Il s'agit donc d'indicateurs traduisant l'effectivité des réalisations liées aux activités. Renseignés essentiellement par les maîtres d'œuvre (ministères et institutions), ils reflètent de même la multiplicité et la diversité des activités menées ;
- *Les indicateurs d'effets*, traduisent les résultats directs consécutifs à la mise en œuvre des activités. Ces indicateurs, renseignés essentiellement par les différents départements ministériels, traduisent les niveaux de performance atteints ;
- *Les indicateurs d'impacts* sont liés aux résultats stratégiques attendus de la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Renseignés au niveau du HC3N avec l'appui des départements ministériels et de l'INS, ces indicateurs sont liés aux objectifs stratégiques.

3.1.6 Système de suivi-évaluation

Le système de suivi-évaluation est un ensemble ordonné de moyens (physique, humain, financier et temporel) mise en œuvre selon un processus participatif préalablement défini par les acteurs pour collecter, traiter, analyser et diffuser des informations afin d'amener les principaux concernés (bailleur, tutelle, unité de gestion, bénéficiaires directs) à prendre des décisions opérationnelles pour mieux canaliser les actions et atteindre les buts fixés.

3.2 IMPORTANCE DE LA FONCTION DE SUIVI-EVALUATION

Le suivi-évaluation de l'Initiative 3N a pour objectif principal de renseigner sur les progrès, quantitatifs et qualitatifs, de la mise en œuvre de l'Initiative et de fournir ainsi l'information nécessaire aux prises des décisions et orientations à prendre. Le dispositif de suivi-évaluation de l'Initiative 3N repose sur les dispositifs et sources d'informations déjà en place : les statistiques produites par les différents départements ministériels et la production statistique nationale.

L'Initiative 3N, étant une politique sectorielle, le suivi-évaluation s'inscrit dans le cadre plus général de celui du Plan de développement Economique et Social (PDES). Ainsi, le suivi-évaluation de l'Initiative 3N doit non seulement renseigner les effets et les impacts de l'Initiative 3N, mais aussi alimenter le cadre de suivi-évaluation du PDES.

L'Initiative 3N, étant d'une part une politique sectorielle intégrée au cadre général du PDES, et, d'autre part, en lien avec les politiques et stratégies sous régionales, le suivi évaluation est organisé pour assurer les fonctions ci-après :

- a. L'évaluation de la contribution de l'Initiative 3N aux politiques et stratégies sous régionales dans le secteur de la sécurité alimentaire/nutritionnelle et du développement agricole ;
- b. Le bilan de la mise en œuvre de l'Initiative 3N en contribution à l'évaluation du PDES, en ce qui concerne le secteur de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et du développement agricole ;
- c. Le suivi général et l'évaluation des résultats, des effets et des impacts de l'Initiative 3N prenant en compte les activités, les financements et les services intégrés communaux ;
- d. Le suivi de l'exécution des programmes et des projets de l'Initiative 3N ;
- e. Le suivi de l'animation, de la coordination, des réformes impulsées et des risques associés.

Les deux premières fonctions (a et b) relèvent d'une évaluation de la contribution de l'Initiative 3N aux objectifs et résultats attendus de cadres plus globaux, nationaux et régionaux. Elles sont implicites dans la mesure où l'Initiative 3N est intégrée aux dites politiques et stratégies.

La troisième fonction (c) relève du suivi des résultats des quatre premiers programmes stratégiques de l'Initiative 3N ; elle intègre le suivi des financements mobilisés ainsi que le suivi de la mise en place des services intégrés communaux (Maison du paysan). La quatrième fonction (d) porte sur le suivi d'exécution des interventions de terrain à travers les programmes et projets de l'Initiative 3N. La cinquième fonction (e), axée sur la gouvernance de l'Initiative 3N, vise l'évaluation des performances quant à l'animation, la coordination et l'impulsion des réformes requises.

Tableau 1: Fonctions du Dispositif de Suivi-évaluation de l'Initiative 3N

Fonctions		Structures responsables
a, b	Evaluation de la contribution de l'Initiative 3N à l'atteinte des objectifs et des résultats du PDES et des politiques/plans sous régionaux	HC3N
c	Suivi général et évaluation	HC3N
	• des effets et des impacts de l'Initiative 3N	Etat, PTF
	• des financements	
	• des services intégrés communaux	Ministères et Institutions
d	Suivi de l'exécution des programmes et des projets	Ministères et Institutions
e	Suivi de l'animation, de la coordination, des réformes impulsées et des hypothèses	HC3N

4 CONTEXTUALISATION DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N

4.1 CADRE STRATEGIQUE DE L'INITIATIVE 3N

La situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle que connaît le pays depuis plusieurs décennies est d'autant plus incompréhensible que le Niger recèle bien d'atouts et d'opportunités à saisir, en l'occurrence sa diversité éco systémique favorable à la diversité des systèmes de production, sa spécialisation dans des filières à avantages comparatifs et le capital d'expériences.

Ce contexte amena à l'adoption en avril 2012 de la « Stratégie de Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et de Développement Agricole Durables (SAN/DA/D) dite aussi Initiative 3N "*les Nigériens Nourrissent les Nigériens*" par Décret 2012-139/PRN du 18 Avril 2012. L'Initiative 3N est une vision sur le long terme (2035) et dont l'objectif global est de "*contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus*". De façon spécifique, elle vise à "*renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes*".

L'Initiative 3N vise cinq (5) effets généraux qui correspondent aux axes stratégiques déclinés en programmes stratégiques : (i) les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont accrues et diversifiées ; (ii) les marchés ruraux et urbains sont régulièrement approvisionnés en produits alimentaires et agro-alimentaires ;(iii) la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes est améliorée ; (iv) l'état nutritionnel des nigériens est amélioré et (v) l'animation, la coordination de l'Initiative et l'impulsion des réformes sont assurées.

La mise en œuvre de l'Initiative 3N repose sur cinq (5) principes clés, à savoir la concentration des actions, le ciblage des appuis, la prise en compte du genre, la durabilité de la base productive, la mobilisation et la responsabilisation des acteurs. La stratégie de mise œuvre est construite autour de deux éléments clés, que sont : 1) la commune comme porte d'entrée et 2) la mise en place de services intégrés.

Pour la période 2016-2020, il s'agira d'atteindre les objectifs que se sont fixés les autorités politiques de la « faim zéro au Niger » à l'horizon 2021 à travers un Plan d'Action 2016-2020. En effet, la pauvreté étant surtout rurale et féminine au Niger, l'Initiative 3N sera, sur la période 2016-2020, un outil de lutte, non seulement contre la pauvreté mais, au-delà, contre les inégalités mais aussi et surtout contribuera à faire baisser la proportion de pauvres de 45% (rurale : 52,4%) en 2015 à 31% (rural : 36%) de la population en 2020.

Le Plan d'Action 2016-2020 capitalise ainsi les acquis du Plan d'investissement 2012-2015 et apporte des réajustements pour corriger les insuffisances en prenant en compte les orientations du Programme de Renaissance Acte II, ainsi que les évolutions contextuelles et les engagements internationaux pris par le Niger. L'objectif global de la Stratégie de l'Initiative 3N à l'horizon 2035 est de « contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ». De façon spécifique, il s'agit de renforcer les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes.

C'est pour cela que le Plan d'Action 2016-2020 de la Stratégie de l'Initiative 3N mettra un accent particulier sur la maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, la promotion des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et chaînes de valeur, la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement, la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et l'amélioration de l'environnement institutionnel de mise en œuvre de l'Initiative 3N, qui en constituent les principaux domaines d'intervention.

Le Plan d'Action 2016-2020 est composé de douze (12) programmes stratégiques qui découlent des cinq (5) axes stratégiques de l'Initiative 3N, cinq (5) domaines d'intervention ont été définis pour la période 2016-2020. Le coût global est de 1 546,627 milliards de FCFA dont 1 003,645 milliards représente le financement acquis et 542,982 milliards de FCFA de gap à rechercher.

Tableau 2: Lien du Plan d'Action 2016-20120 avec la Stratégie de l'Initiative 3N

Axe stratégiques	Domaines d'intervention
I. Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	1. Maîtrise de l'eau pour les productions agro sylvo pastorales et halieutiques
II. Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agro-alimentaires	2. Développement des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et chaînes de valeurs
III. Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes	3. Gestion intégrée et durable des ressources naturelles et protection de l'environnement
IV. Amélioration de l'état nutritionnel des nigériens	4. Réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle
V. Création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N	5. Création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N

4.2 GOUVERNANCE STRATEGIQUE ET TECHNIQUE

Le Plan d'Action sera mis en œuvre sous le leadership de l'Etat, des administrations déconcentrées et décentralisées et dans le respect des attributions et missions de chaque acteur institutionnel impliqué. La mise en œuvre du Plan d'Action visera l'efficacité, la simplicité et l'implication de tous les acteurs sous le leadership de l'État à travers des institutions existantes et des instances créées aux différents niveaux administratifs. Il s'agira d'assurer le management global de la mise en œuvre du Plan d'Action tout en renforçant la participation des acteurs et en améliorant la situation induite par le fractionnement institutionnel du secteur qui rend difficile la programmation, la mise en cohérence et le suivi de l'action publique.

Le dispositif prévu sur la base des expériences antérieures, doit couvrir tous les besoins de gouvernance stratégique et opérationnelle, c'est-à-dire disposer des orientations et des décisions politiques claires en permanence, assurer le pilotage stratégique des programmes, renforcer la concertation des acteurs et assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre.

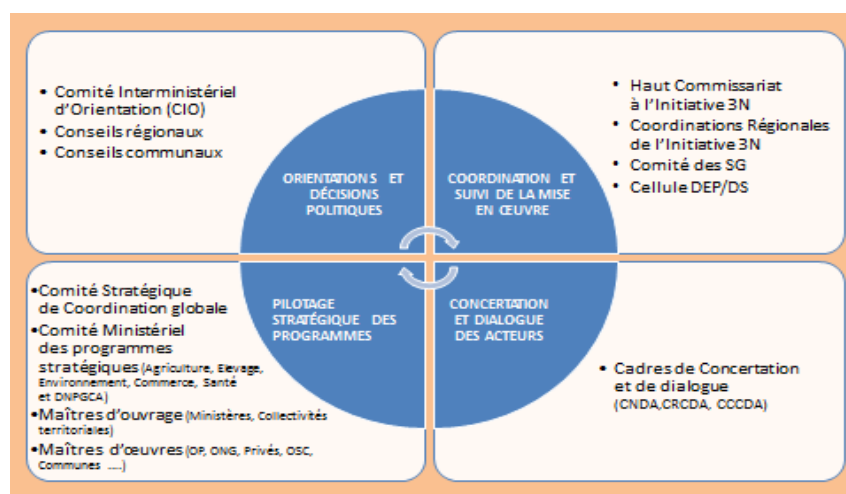
⇒ Les orientations et décisions politiques : relèvent du ressort de l'État à travers ses institutions et services compétents notamment le Conseil des Ministres. Un Comité Interministériel d'Orientation (CIO) (décret 541/PRN/PM du 13 décembre 2012) regroupant les Ministères parties prenantes de l'Initiative 3N est mis en place avec pour mission d'avaliser les programmations, les bilans et les évaluations, d'assurer la veille sur l'évolution de la mise en œuvre et de donner des orientations politiques. Les administrations décentralisées relativement à leur rôle de planification du développement local reconnu par les textes ont le pouvoir de définir des priorités d'investissements dans leur circonscription en respect des orientations nationales.

⇒ Le pilotage stratégique des programmes : est assuré par les ministères techniques maîtres d'ouvrage qui définissent les orientations stratégiques. Un Comité Multisectoriel de Pilotage Stratégique (CMPS) est mis en place pour assurer les planifications et les programmations, assurer la veille et la supervision de la mise en œuvre, mobiliser les acteurs sous sectoriels et renforcer leur concertation et faire les rapports au CIO. Le CMPS présidé par le Ministre secondé d'un PTF constitue un outil important qui renforce le pouvoir des Ministères dans la planification, la

programmation, la coordination, la mobilisation, le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des résultats à l'échelle sous-sectorielle.

⇒ La coordination et le suivi de la mise en œuvre : la question de la maîtrise d'ouvrage des programmes et la maîtrise d'œuvre étant réglée par le cadre stratégique, l'enjeu ici est la bonne coordination et le suivi efficace à l'échelle de la stratégie. Au niveau national, cette fonction est assurée par le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N et à travers le fonctionnement du CIO et des CMPS. Au niveau déconcentré elle s'exerce dans le cadre des Cadres Régionaux de Concertation des Acteurs (CRCA), des Comités Techniques Régionaux (CTR), des Comités Techniques Départementaux (CTD), des Cadres Communaux de Concertation des Acteurs (CCCA).

⇒ La concertation et le dialogue des acteurs : la concertation entre les acteurs sera promue est renforcée à travers le cadre de concertation avec les PTF et le dispositif de concertation multi-acteurs au niveau national, régional, départemental et communal. Le cadre de concertation avec les PTF est prévu au niveau national. Il suit les engagements et l'alignement des PTF et alimente le processus de prise de décision par des suggestions pertinentes. Pour la concertation et le dialogue multi-acteurs le Cadre national de dialogue et de concertation des acteurs (CNDA) réunissant tous les acteurs sera revitalisé au niveau National. Il en sera de même au niveau déconcentré pour les Cadres régionaux, départementaux et communaux de concertation des acteurs présidés par les autorités administratives (Gouverneur, Préfet, Maire).



Dispositif institutionnel de mise en œuvre de l'Initiative 3N

Les fonctions ci-dessus convenablement exécutées permettront de réussir une mise en œuvre efficace de la stratégie dans un cadre de participation pleine et responsable de tous les groupes d'acteurs impliqués. L'ambition d'améliorer la gestion du secteur, d'affirmer le leadership de l'état et ses administrations seront au centre des préoccupations. Aussi, le renforcement du processus de décentralisation sera visé à travers des approches plus appropriées. Les communes et les régions sont des acteurs clés en tant que bénéficiaires, porteurs de projets, contributeurs financiers et prestataires de services. Elles assureront de manière permanente la mobilisation, la participation et l'adhésion des populations. Les conseils communaux et régionaux approuveront les requêtes exprimées dans leurs circonscriptions conformément à leurs principes et procédures de fonctionnement. Ils contribuent ainsi à assurer la cohérence des actions à la base et participent au suivi de leur mise en œuvre. Enfin, ils font remonter les préoccupations et attentes de la base respectivement au niveau hiérarchique.

Tableau 3 : Fonctions du dispositif institutionnel de l'Initiative 3N

Fonctions	Organes
National	
Dispositif de gouvernance	
Cadres d'orientation et de décision	Conseil des Ministres est l'organe de décision : Veille à la bonne gouvernance et à la cohérence globale Apporte la vision stratégique de l'Initiative 3N au plan national Adoption des politiques et stratégies sectorielles, des budgets pluriannuels et annuels, des lois et règlements
	Comité Interministériel d'Orientation (CIO) des programmes de l'Initiative 3N (Décret N°2012-541/PRN/PM du 13 Décembre 2012) Donne les orientations stratégiques en vue de faciliter la mise en œuvre de la stratégie
Dispositif de dialogue et de concertation multi acteurs	
Plates-formes de dialogue et de concertation multi acteurs	Conseil National de Dialogue et de Concertation des Acteurs (CNDA) (Arrêté N°0024/PM du 10 Janvier 2013) Cadre consultatif de mobilisation de l'ensemble des acteurs. Formuler des avis et recommandations sur la programmation des actions - la prise en compte des aspirations et attentes de l'ensemble des acteurs - les mesures les plus pertinentes à prendre pour améliorer la performance de la mise en œuvre des programmes de l'Initiative - les complémentarités et la synergie dans les interventions et tout sujet soumis à son appréciation
Dispositif d'opérationnalisation et de financement	
Les Comités de pilotage multisectoriels des Programmes Stratégiques (CMPS)	(Arrêtés pris par le HC3N, les Ministères et Institutions) Pilote la mise en œuvre des programmes opérationnels et sous programmes opérationnels relevant de l'axe stratégique concerné : - statue sur la priorisation des investissements et mesures - Suit et supervise la mise en œuvre - Examine et approuve les plans d'actions et les rapports annuels des programmes - Coordonne les programmes opérationnels - propose au Comité Interministériel d'Orientation, des orientations stratégiques
Maîtrise d'ouvrage	Départements ministériels ou les Administrations de Missions identifiées comme chef de file d'un Programme Stratégique
Maîtrise d'œuvre	Départements ministériels de mise en œuvre Unités de gestion des programmes et des projets
Dispositif de coordination, d'animation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre.	
Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N)	(Décret N°2011-408/PRN du 6 septembre 2011) Missions d'impulser, d'animer, de coordonner, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des programmes de l'Initiative 3N
Régional	
Dispositif de gouvernance	
Cadres d'orientation et de décision	Conseil régional (Loi N°2002-012 du 11 Juin 2002 déterminant les principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements et des communes ainsi que leurs compétences et leurs ressources) Règle par ses délibérations les affaires de la région. Pouvoir de décision dans les domaines comme : construction et entretien des routes régionales - protection de l'environnement - élaboration des schémas régionaux de développement - élaboration des schémas régionaux de mobilisation et de préservation des ressources en eau - élaboration des plans régionaux de protection des forêts, de la faune - conservation des eaux et du sol/défense et restauration des sols - gestion des couloirs de passage et des aires de pâturages Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan national de développement.
	Cadre Régional de Concertation des Acteurs pour la mise en œuvre de la Stratégie de l'Initiative 3N pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durables (CRCA/i3N). (Arrêtés pris par les Gouverneurs des Régions) Espace régional de dialogue pour assurer la mobilisation des acteurs régionaux et faciliter l'harmonisation de leurs interventions dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative 3N
Dispositif de dialogue et concertation multi acteurs	
Plates-formes de dialogue et de concertation multi acteurs	Cadre Régional de Concertation des Acteurs pour la mise en œuvre de la Stratégie de l'Initiative 3N pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durables (CRCA/i3N). (Arrêtés pris par les Gouverneurs des Régions) Espace régional de dialogue pour assurer la mobilisation des acteurs régionaux et faciliter l'harmonisation de leurs interventions dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative 3N
Dispositif d'opérationnalisation et de financement	
Maîtrise d'ouvrage	Conseils régionaux
Maîtrise d'œuvre	Services Techniques Déconcentrés Unités de gestion des programmes et des projets
Dispositif de coordination, d'animation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre.	
Comité Technique Régional de suivi	Comité Technique Régional de l'Initiative 3N pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durables « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (CTRi3N) Arrêtés pris par les Gouverneurs des Régions Déclinaison du Comité d'Appui technique Régional, Appuyer les instances de l'Initiative 3N en région dans l'accomplissement de leurs missions respectives

Fonctions	Organes
Départemental	
Dispositif de dialogue et concertation multi acteurs	
<i>Plates-formes de dialogue et de concertation multi acteurs</i>	<i>Plate-forme départementale de dialogue et de concertation multi acteurs (Non mis en place)</i> Cadre de concertation, de dialogue et d'échange d'expériences entre les représentants des conseils communaux, des OPA, du secteur privé, des ONG et des services déconcentrés de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative 3N
Dispositif de coordination, d'animation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre.	
<i>Comité Technique Départemental</i>	<i>Comité Technique Départemental</i> Missions assurées par les Comités techniques en place. Coordination, supervision, suivi, animation, information, mobilisation des acteurs, appui à la programmation des communes, analyse et validation des programmations, suivi et contrôle techniques des opérations, appui-conseil à la maîtrise d'ouvrage
Communal	
Dispositif de gouvernance	
<i>Cadres d'orientation et de décision</i>	<i>Conseil municipal</i> (Loi N°2002-012 du 11 juin 2002 Déterminant les principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements et des communes ainsi que leurs compétences et leurs ressources) Règle par ses délibérations les affaires de la commune, Pouvoir de décision dans les domaines comme la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux pluviales, Construction, aménagement, entretien des fontaines et puits publics, construction, entretien et gestion des abattoirs et séchoirs, soutien aux actions de développement : agriculture, élevage, pêche, pisciculture, artisanat, Préservation et protection de l'environnement, Participe l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Départemental de Développement
Dispositif de dialogue et de concertation multi acteurs	
<i>Plate-forme de dialogue et de concertation multi acteurs</i>	<i>Plate-forme communale de dialogue et de concertation multi acteurs</i> Cadre de concertation, de dialogue et d'échange d'expériences entre les représentants des conseils communaux, des OPA, du secteur privé, des ONG et des services déconcentrés de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative
Dispositif d'opérationnalisation et de financement	
<i>Maîtrise d'ouvrage</i>	Conseils municipaux
<i>Maîtrise d'œuvre</i>	Services Techniques Déconcentrés/Unités Spéciales ou Agence d'Exécution de Projet, des Services Techniques Déconcentrés des départements ministériels faisant office d'Unités de Gestion de Projet ou d'opération, les Organisations Socioprofessionnelles, les ONG et Associations, les bureaux d'Etude et Entreprises Privées, des Etablissements Publics à caractère scientifique, économique, culturel ou social, ...
Dispositif de coordination, d'animation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre	
<i>Cadre Communal de Concertation des Acteurs</i>	<i>Comité Communal de Concertation des Acteurs (CCCA)</i> Réception et centralisation des besoins, - Programmation des investissements locaux, - Analyse et adoption des programmations, - Transmission des besoins locaux, - Suivi et contrôle techniques des opérations, - Appui-conseil à la maîtrise d'ouvrage, Coordination, supervision, suivi: Animation, information, Mobilisation des acteurs

4.3 ACTEURS INSTITUTIONNELS ET LEURS ROLES

En tant que stratégie de sécurité alimentaire globale, l'Initiative 3N est multisectorielle et sa mise en œuvre implique forcément une diversité d'acteurs institutionnels dont les fonctions sont complémentaires pour l'atteinte des résultats. Dans ce cadre, huit (8) familles d'acteurs identifiées interviendront conformément à leurs mandats institutionnels en veillant à la synergie et à la complémentarité ainsi qu'au respect de la subsidiarité dans leur intervention. Il s'agit de l'administration publique, les institutions de représentation nationale (Assemblée Nationale, CESOC, etc.), les Communes et régions, les Organisations des Producteurs, le Secteur Privé, les Organisations de la Société Civile, les Institutions de recherche et de formation et les Partenaires Techniques et Financiers.

L'Etat du Niger est porteur de la Stratégie de l'Initiative 3N. Il est, à cet effet, responsable de la gouvernance globale du Plan d'action 2016-2020. L'ensemble des administrations publiques de l'Etat assureront la promotion de l'Initiative 3N notamment, l'impulsion et le plaidoyer politique et technique, l'établissement des normes appropriées, la programmation des activités, la mobilisation des ressources internes et la recherche du financement extérieur, le suivi, la supervision, le contrôle

ainsi que le renforcement de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre. Les acteurs impliqués sont la Présidence de la République (Haut-Commissariat à l'Initiative 3N) et la Primature (DNP-GCA, CNEDD, CAPEG), les Ministères techniques sectoriels (les services déconcentrés, les Institutions spécialisées de recherche et de formation et les institutions nationales mais aussi les Ministères de soutien (Plan - INS - Finances, Affaires Étrangères et Coopération).

Les Collectivités Territoriales (Communes et régions) identifiées comme porte d'entrée de l'Initiative 3N impulseront les besoins d'investissements dont elles assureront la maîtrise d'ouvrage déléguée conformément à leurs mandats. Les OP sont à la fois porteuses d'initiatives d'investissement et bénéficiaires, porteurs de projets, contributeurs financiers et/ou prestataires de services. Il en est de même pour les opérateurs privés intervenant par des financements propres au développement de projets dans le secteur agricole qui seront fortement soutenus et accompagnés. Les organisations de la Société Civile contribueront à la mobilisation sociale, à la recherche du financement et à la mise en œuvre du Plan d'Action en tant qu'agences d'exécution et/ou prestataires de service. Les PTF sont des acteurs majeurs dans la mise en œuvre du Plan d'Action. Outre leur contribution au financement des actions, ils participeront à la concertation, à la supervision des interventions et à l'évaluation des résultats. Leur implication dans les actions de communication et de plaidoyer ainsi que leurs suggestions et propositions seront déterminantes dans la réalisation des objectifs attendus. Ils seront sollicités suivant une démarche concertée et coordonnée avec les administrations centrales et locales.

Tableau 4 : Rôles et responsabilités des acteurs en matière de suivi-évaluation de l'Initiative 3N

Dispositifs/Acteurs	Rôles/responsabilités
Dispositif de gouvernance	
Conseil des Ministres	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption des politiques, stratégies sectorielles, des budgets pluriannuels et annuels, des lois et règlements - Orientations stratégiques
Comité interministériel d'orientation des programmes de l'Initiative 3N	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption des programmations annuelles et des budgets subséquents ainsi que les rapports techniques et d'évaluation - Approbation des rapports bilans et des rapports d'évaluation - Proposition de mesures adéquates de mise en œuvre des programmes - Orientations stratégiques au HC3N et aux structures opérationnelles - Arbitrage des différentes composantes et programmes de l'Initiative 3N
Conseils régionaux et communaux	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption des programmations annuelles et des budgets subséquents ainsi que les rapports techniques et d'évaluation ; - Approbation des rapports bilans et des rapports d'évaluation - Mobilisation, participation et adhésion des acteurs locaux - Approbation des requêtes de financement - Mise en cohérence des actions à la base - Participation au suivi, au contrôle et à la supervision - Transmission des préoccupations et attentes de la base
Dispositif de dialogue et de concertation multi acteurs	
Cadre de concertation avec les PTF	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'engagement et de l'alignement des PTF - Suivi de la mobilisation des ressources - Suivi de la transparence dans la gestion des ressources - Renforcement de la communication et le plaidoyer
Plates-formes de dialogue et de concertation multi acteurs aux niveaux national (Conseil National de dialogue et de concertation des acteurs) et déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> - Échange sur l'alignement des plans d'action ou d'investissement - Renforcement des complémentarités et la synergie dans les interventions - Partage de données - Programmations et évaluations conjointes - Echange sur les expériences - Contribution aux programmations / Prise en compte des attentes locales
Dispositif d'opérationnalisation	
Comités de pilotage multisectoriels des Programmes Stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des programmes opérationnels ainsi que les activités relevant du programme stratégique - Proposition au CIO des orientations stratégiques éventuelles - Priorisation des investissements et mesures/Suivi et supervision Approbation des plans d'actions et des rapports annuels des programmes

Dispositifs/Acteurs	Rôles/responsabilités
Maîtres d'ouvrage <i>Au niveau National</i> : départements ministériels ou les Administrations de Missions identifiées comme chef de file d'un Programme Stratégique ou opérationnels. <i>Au niveau local</i> : Conseils	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des politiques, stratégies et programmes sectoriels s'alignant sur l'Initiative 3N - Création des conditions favorables à la sécurité alimentaire et nutritionnelle - Appui-conseil aux Collectivités Territoriales, Secteur Privé, Organisations Paysannes et Producteurs - Supervision et contrôle des investissements réalisés
Maîtres d'œuvre (Unités /organes d'exécution, de gestion et de coordination des projets, services techniques déconcentrés)	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de données de la mise en œuvre du projet - Renseignement sur les produits de la mise en œuvre - Données sur la performance du projet - Arrangements contractuels dans le cadre du partenariat Public-privé
Dispositif de financement	
Budget de l'Etat, Collectivités, Aide publique au développement, Fonds communs, Fonds de soutien ou de subvention, Privé, FISAN	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la mobilisation des ressources - Suivi de la transparence dans la gestion des ressources - Renforcement de la communication et le plaidoyer - Partage des données sur les financements mobilisés - Participation aux programmations et aux évaluations
Dispositif de coordination, d'animation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre	
Haut-Commissariat à l'Initiative 3N	<ul style="list-style-type: none"> - Planification et coordination du suivi - Gestion de l'information du secteur - Préparation des supports aux différents organes - Gestion des risques

4.4 MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

La maîtrise d'ouvrage des programmes est assurée par les ministères et administrations de missions identifiées.

Tableau 5 : Maîtrise d'ouvrages des programmes stratégiques

Programmes Stratégiques	Maîtres d'ouvrage
PS1 : Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	MAG/EL
PS2 : Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale	MH/A
PS3 : Développement des filières et chaînes de valeurs agricoles	MAG/EL
PS4 : Développement des filières et chaînes de valeur de l'Elevage	MAG/EL
PS5 : Développement des filières et chaînes de valeur de produits forestiers non ligneux et halieutiques	MESU/DD
PS6 : Renforcement de la coordination du développement des filières et chaînes des valeurs des produits agro-sylvo-pastorales	MC/PSP
PS7 : Gestion durable des terres et des eaux	MESU/DD
PS8 : Gestion de l'Environnement et amélioration du cadre de vie	MESU/DD
PS9 : Réduction de l'insécurité alimentaire chronique par des mécanismes durables de protection sociale et d'accès aux moyens d'existence	DNPGCA
PS10 : Gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crise	DNPGCA
PS11 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens	MSP (Dir. Nutrition)
PS 12 : Amélioration de l'environnement institutionnel de mise en œuvre de l'Initiative 3N	HC3N

Conformément à leurs attributions habituelles dans la conduite du développement national, chaque Ministère technique détermine les objectifs sous sectoriels, assure la programmation des actions, coordonne la mise en œuvre et anime la concertation des acteurs sous sectoriels. Ils auront également à créer les conditions des mesures législatives, réglementaires et institutionnelles nécessaires à la

création d'un environnement favorable au développement agricole et à la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Au niveau déconcentré, les Services Techniques Décentralisés jouent également leurs rôles régaliens d'appui-conseil, de contrôle des investissements réalisés. La maîtrise d'ouvrage des Collectivités dans leur espace de compétence se fera conformément aux lois et règles sur la décentralisation.

Les maîtres d'œuvre seront des Unités ou Agence d'Exécution de Projet, des Services déconcentrés des départements ministériels, les organisations professionnelles, les ONG et Associations, les bureaux d'Etude et Entreprises Privées, des Etablissements Publics à caractère scientifique, économique, culturel ou social. Cette maîtrise d'œuvre est assurée sous le contrôle et la supervision des départements ministériels et de leurs services déconcentrés. La maîtrise d'œuvre par le secteur privé inclut les arrangements contractuels dans le cadre du partenariat Public-privé.

Le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N fait la coordination, l'animation et le suivi-évaluation de la mise en œuvre au niveau global du Plan d'Action. Créé en septembre 2011 par Décret N°2011-407/PRN du 6 septembre 2011, le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) assure la coordination de l'élaboration des programmes et projets, la réalisation des études techniques, financières et économiques, l'alignement, la mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles; la facilitation de l'orientation des actions des partenaires de l'Etat ou des collectivités ; la sensibilisation et l'information de l'opinion; la mobilisation des acteurs publics et privés et le renforcement de leur capacité; l'évaluation de l'impact global de l'Initiative 3N. Dans le cadre spécifique du suivi-évaluation, son objet principal est de fournir l'information nécessaire quant aux prises des décisions sur les choix des options techniques et les orientations nouvelles éventuelles.

4.5 MODALITES DE SUIVI-EVALUATION

Le plan d'action 2016-2020 fait l'objet d'un suivi-évaluation rigoureux. Le système initié s'insère dans le dispositif global de suivi-évaluation de l'Initiative 3N et permet de renseigner les progrès ainsi que les avantages générés par la mise en œuvre de l'Initiative 3N. A cet effet, il est bâti sur un dispositif particulier permettant le suivi régulier de l'exécution des programmes stratégiques ainsi que l'évaluation des résultats (produits, effets, impacts).

Le suivi de l'exécution des interventions programmées est assuré dans le cadre d'un dispositif articulé aux différents niveaux administratifs (communal, départemental, régional et central). Des outils appropriés sont élaborés à cet effet pour permettre la collecte, le traitement et la diffusion des informations. Au niveau communal, la collecte des informations est assurée par les services techniques communaux chacun dans son domaine de compétence. Ces données sont centralisées et traitées au niveau des départements dans le cadre des comités techniques départementaux qui procèdent à leur transmission au Secrétariat du CTR assuré par la coordination régionale de l'Initiative 3N. A ce niveau la coordination régionale de l'Initiative 3N centralise les données et les partage en réunion du CTR auquel tous les PTF impliqués participent en tant que membres. Elle les transmet au niveau central notamment au HC3N et aux Ministères qui procède à leur diffusion en réunion des CMPS. Ce dispositif n'enlève en rien la responsabilité de chaque acteur de renseigner sa hiérarchie relativement aux informations sur les réalisations concernant son domaine de compétence. Le mécanisme de suivi de l'exécution sera renforcé par des missions de suivi et de supervision et l'organisation des revues conjointes périodiques à tous les niveaux ainsi que par l'instauration d'un système de rapportage approprié.

Le système de suivi-évaluation s'inspire de l'expérience antérieure du Plan d'Investissement 2012-2015. Il capitalise les outils et approches ainsi que les produits et les canaux d'information, le cadre logique intégrant les indicateurs du PDES 2017-2021, le cadre de mesure des résultats de l'Initiative 3N et le plan de suivi des indicateurs de l'Initiative 3N (résultats, indicateurs, valeurs de référence, valeurs ciblées, valeurs atteintes, écarts, analyse des écarts). Les sources sont les statistiques sectorielles produites par les différents départements ministériels ainsi que les statistiques nationales

fournies par l'INS. S'agissant des flux rétroactifs d'informations et des données, le HC3N assure la coordination du suivi de l'exécution de l'Initiative en reposant d'abord sur les maîtres d'œuvre (unités et/ou organes de gestion et de pilotage des projets) dont les résultats sont capitalisés par les maîtres d'ouvrage (départements ministériels) pour servir de socle à l'évaluation des résultats. Dans cette dynamique, tous les organes au sein des dispositifs sont inter-liés pour assurer une plus grande fluidité des informations à chacun des niveaux de la hiérarchie. Une attention particulière sera portée sur l'opérationnalisation de la base de données en ligne SASE-i3N (Système Automatisé de Suivi-Évaluation de l'Initiative 3N).

La plate-forme SASE-i3N est accessible à partir de tout terminal (ordinateur de bureau, ordinateur portable, smartphone, etc.) disposant d'un navigateur web et d'une connexion internet. Pour y accéder, tapez à partir de votre navigateur (internet explorer, Google chrome, Opéra, etc.) l'adresse suivante : [sase-i3n.org](http://www.sase-i3n.org) ou www.sase-i3n.org ou <http://www.sase-i3n.org>.

5 ATTENTES, ENJEUX ET DEFIS DU SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N

5.1 MISSIONS ET ATTENTES DU HC3N EN MATIERE DE SUIVI-EVALUATION

Créé en septembre 2011 par Décret N°2011-407/PRN du 6 septembre 2011, le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) est une administration de mission rattachée au Cabinet du Président de la République. Ses missions sont d'impulser, d'animer, de coordonner, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des programmes de l'Initiative 3N.

Les responsabilités spécifiques sont :

- La coordination de l'élaboration des programmes et projets de l'Initiative 3N ;
- La planification, la coordination, l'animation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des programmes et projets de l'Initiative 3N comprenant la stratégie des kits ;
- La réalisation de toutes études techniques, financières et économiques ;
- L'alignement des stratégies, politiques et opérations de développement concernant la sécurité alimentaire en cours et à venir avec l'Initiative 3N ;
- La contribution à l'élaboration, la validation et la diffusion des bilans annuels nationaux alimentaire et fourrager ;
- La mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des plans d'actions, des programmes et projets de l'Initiative 3N ;
- La facilitation de l'orientation des actions des partenaires de l'Etat ou des collectivités vers les programmes de l'Initiative 3N ;
- Le suivi de l'exécution des Conventions, Accords et Traités Internationaux auxquels le Niger est parti ayant trait à la sécurité alimentaire ;
- La sensibilisation et l'information de l'opinion publique nationale et internationale en vue de susciter les appuis nécessaires à la réussite de l'initiative 3N ;
- La mobilisation des acteurs publics et privés des secteurs du développement rural et le renforcement de leurs capacités pour leur pleine participation ;
- L'évaluation de l'impact global de l'Initiative 3N.

5.2 DEFIS ET ENJEUX DU SUIVI-EVALUATION LIES A L'INITIATIVE 3N

L'élaboration du Système de Suivi-Evaluation et l'opérationnalisation de son dispositif, à n'en point douter, peuvent être une entreprise difficile. Les difficultés tiennent d'abord au processus méthodologique de l'élaboration du Système de Suivi-Evaluation, c'est-à-dire la traduction, dans le contexte de l'Initiative 3N, des principes qui président à sa construction, à l'harmonisation des méthodes de collecte des données, à l'organisation et au traitement des informations et enfin à son dispositif organisationnel.

L'absence de planification au niveau régional et communal affecte davantage la collecte des informations sur la base d'indicateurs stabilisés ; lesquelles informations sont utiles pour la préparation de rapports mieux documentés et l'efficacité du processus de prise de décision.

Au niveau national, comme aux niveaux déconcentrés et décentralisés, bien d'autres facteurs constituent aussi de véritables défis. Il s'agit notamment du dysfonctionnement du suivi évaluation au sein des ministères (manque, voire absence de partage de données et de système de centralisation) ; des changements institutionnels ; de la forte mobilité des cadres ; de l'insuffisance des moyens humains et matériels ; de l'absence de financements en ce qui concerne particulièrement la collecte des données et leur transmission. Ces insuffisances ont pour résultante une absence quasi totale de données continues, autrement une difficulté de mise en place d'un système de gestion d'informations fiables.

Par ailleurs, il convient de souligner que ces mêmes Ministères doivent aussi transmettre leurs données (parfois les mêmes que celles demandées dans le cadre de l'Initiative 3N) à d'autres institutions telles que le Ministère du Plan, Ministère des Finances, la CAPEG ... ; et que l'harmonisation des données s'avère souvent très compliquée. Les Maitres d'Ouvrage se plaignent régulièrement de la multiplicité et de la fréquence des requêtes relatives au recueil des données, des canevas de rapportage non harmonisés. Cet aspect explique par conséquent les difficultés rencontrées par le HC3N dans son mandat de suivi-évaluation.

Les enjeux majeurs du suivi-évaluation de l'Initiative 3N sont tout d'abord liés au caractère complexe de l'Initiative 3N, en raison même des champs couverts, de la multiplicité et de la diversité des actions qui y sont contenues. L'étendue des champs couverts explicite tout aussi une multiplicité et une diversité d'acteurs et de partenaires dont il faudrait tenir compte aussi bien des attentes que des suggestions. L'absence de dispositifs sous sectoriels de suivi évaluation opérationnels rend davantage difficile la prise en compte intégrale des attentes. En raison même de cette multiplicité et de cette diversité autant des champs couverts et des acteurs que des actions, le Système de Suivi-Evaluation de l'Initiative 3N revêt un double caractère, dynamique (choix des pas temporels) et spatial (niveau de représentation).

Sur un autre plan, l'Initiative 3N intègre les politiques sous sectorielles en cours et celles à venir devraient s'y référer. Aussi, en constituant l'unique cadre politique en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Système de Suivi-Evaluation de l'Initiative 3N doit non seulement répondre aux exigences internes de suivi évaluation de l'Initiative elle-même (suivi des activités internes du HC3N et de leurs effets/impacts, suivi des financements, suivi de la mise en place des services intégrés), mais doit aussi renseigner sur ces politiques sous sectorielles de même que sur la politique nationale globale (PDES), sous régionales et régionales (PDDAA, ECOWAP, PAU).

6 PRODUITS DU SUIVI-EVALUATION

Le dispositif de suivi et évaluation de l'initiative 3N est tributaire des dispositifs de suivi et évaluation des ministères et structures administratives qui mettent en œuvre les projets et programmes du Plan d'actions de l'initiative.

Les résultats escomptés du mécanisme de Suivi-Evaluation, ainsi que du dispositif afférent, sont un ensemble de rapports descriptifs et analytiques. Les produits attendus du Suivi-Evaluation de l'Initiative 3N se présentent comme suit :

1. Suivi des performances liées à la coordination :

- Rapports périodiques sur l'efficacité en matière de coordination, d'animation, de mobilisation des financements, d'impulsion des réformes, de renforcement des capacités, de suivi et d'évaluation : produits ;
- Rapports de suivi sur les offres de services intégrés communaux de l'Initiative 3N (Maison du Paysan) ;
- Rapports de suivi sur les financements mobilisés.

2. Suivi de l'exécution :

- Rapports globaux périodiques et annuels sur l'efficacité en matière de suivi de l'exécution des activités de l'Initiative 3N, produits :
 - *Rapports régionaux périodiques et annuels sur l'efficacité de la mise en œuvre des activités : produits,*
 - *Rapports sous sectoriels périodiques et annuels sur l'efficacité en matière de suivi de l'exécution des activités de l'Initiative 3N : produits,*
- Rapports globaux périodiques et annuels sur l'efficacité en matière de suivi de l'exécution des programmes stratégiques du Plan d'Action de l'Initiative 3N.

3. Evaluations internes des performances et des résultats :

- Rapports bilans annuels globaux, d'évaluations internes de la mise en œuvre des activités, des performances, des effets et des impacts :
 - *Rapports bilans annuels régionaux, d'évaluations internes de la mise en œuvre des activités, des performances et des effets,*
 - *Rapports bilans annuels sous sectoriels, d'évaluations internes de la mise en œuvre des activités, des performances et des effets,*
- Revues annuelles conjointes sous sectorielles et sectorielle ;
- Revues des Dépenses Publiques ?
- Rapports bilans annuels, d'évaluations internes sur les performances.

4. Evaluations externes

- Audits et bilans techniques externes ;
- Rapports d'évaluations externes sur la pertinence et les impacts.

5. Actualisation continue des données de base et capitalisation

- Tableaux de bord/Plans de suivi évaluation ;
- Rapports techniques et thématiques ;

- Annuaires actualisés en lien avec la base de données numériques ;
- Publications techniques ;
- Articles sur site Web.

Bien que tous ces produits portés soient requis, voire nécessaires, certains demeurent toutefois facultatifs ; leurs réalisations étant liées aux besoins contextuels.

7 OUTILS DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N

Le Système de Suivi-Evaluation repose sur un ensemble d'outils, essentiellement de cadrage, c'est-à-dire constituant le substratum devant l'alimenter. Il s'agit en particulier de la chaîne des résultats, des indicateurs, du cadre de mesure des résultats et du plan de suivi.

7.1 FORMULATION ET DEFINITION DES INDICATEURS

La formulation des indicateurs pour le suivi-évaluation est un travail d'équipe, un exercice à intégrer dans les activités de planification et programmation.

Comment savoir si on est sur la bonne voie ? Si on a atteint les objectifs ? Comment mesurer les résultats ? On utilise un Plan de Suivi-Evaluation pour guider le processus.

Encadré N°1 : Formulation et identification des indicateurs

La création d'un système de Suivi-Evaluation se déroule au même moment que la planification stratégique durant un travail itératif entre l'élaboration des mesures (indicateurs) et des objectifs eux-mêmes. Quand les objectifs ont été élaborés, vient le moment de choisir les indicateurs pour les mesurer.

Les indicateurs sont des outils clés utilisés pour suivre l'avancement d'un projet. Un indicateur est une caractéristique observable ou mesurable qui montre ou "indique" à quel point un résultat visé est en train d'être atteint.

Comment élaborer les indicateurs ?

Les étapes suivantes peuvent conduire à l'élaboration des indicateurs bien fondés :

- Définir avec précision les objectifs du plan stratégique. Veiller à ce que tous les termes clés soient bien définis et sans ambiguïté
- Etablir une liste d'indicateurs potentiels, en utilisant le « brainstorming ». Posez-vous les questions suivantes pour commencer l'exercice de brainstorming :
 - Quel signe montre que le résultat a été obtenu ?
 - Qu'est-ce qu'on verra concrètement quand on a réussi à atteindre cet objectif ?
 - Quel phénomène mesurable indiquera qu'un changement a eu lieu ?

Les indicateurs peuvent être quantitatifs ou qualitatifs. Tous les deux sont acceptables. On peut les différencier comme suit :

- Un indicateur *quantitatif* démontre un numéro (un rang), un montant, un pourcentage, une proportion, un moyen de taux, un index numéroté, etc.
- Un indicateur *qualitatif* représente une description d'un résultat attendu, une analyse de documents, des opinions, des observations documentées, des descriptions de cas représentatifs, etc.

- Evaluer les indicateurs potentiels en fonction des critères d'un bon indicateur : direct, objectif, pratique, fiable et suffisant pour mesurer tous les aspects de l'objectif :

Direct : L'indicateur doit mesurer le résultat aussi directement que possible.

Objectif : L'indicateur ne doit pas être ambigu. Il doit être unidimensionnel et bien précis. Ainsi, deux personnes différentes vont comprendre de la même manière le sens de l'indicateur.

Pratique : Voir si des données existent pour les indicateurs ou s'il faudra en trouver. Si elles n'existent pas déjà, il faut considérer le coût nécessaire pour les produire. Ne jamais accepter un indicateur à moins que l'on ne dispose d'un plan réalisable pour obtenir des données sur ledit indicateur.

Fiable : Les indicateurs doivent être définis avec assez de précision pour être utilisés de la même façon au cours du temps. Cette comparabilité permet une évaluation utile des résultats au fil du temps.

Suffisant : Plusieurs indicateurs peuvent être nécessaires pour répondre aux divers attributs de l'objectif mais il est souhaitable de choisir le nombre d'indicateurs le plus restreint que possible. On se pose la question : Est-ce qu'on a assez d'indicateurs pour voir si l'on a fait du progrès dans toutes les dimensions de l'objectif ? Parfois il faut examiner chaque partie de la phrase décrivant l'objectif pour voir si elle est bien mesurée.

Une liste trop longue d'indicateurs nous signale que l'objectif est peut-être trop complexe et devrait être divisé afin de mieux mesurer le phénomène. On ne peut pas mesurer le Plan entier. Il serait inutile de suivre tous les détails et résultats des activités. Il convient de choisir les caractéristiques les plus importantes et les plus représentatives comme indicateurs de ce qui s'est passé.

d. Choisir une liste limitée d'indicateurs pour chaque objectif.

7.2 VALEUR DE REFERENCE OU CIBLE DES INDICATEURS

Un indicateur clarifie ce que l'on veut mesurer mais il ne nous signale pas le *niveau de succès* à atteindre. Pour cela il faut élaborer le niveau de l'indicateur. Le *niveau de l'indicateur* montre les éléments de la quantité, de la qualité, du délai, des bénéficiaires et de l'endroit de réalisation qu'on espère atteindre. Le niveau de l'indicateur approfondit l'objectif en nous décrivant *jusqu'où* on veut arriver. Les questions suivantes peuvent aider à établir le niveau :

- Quel est la valeur de départ (données de base) de l'indicateur ? (Par exemple : la production céréalière du pays en 2018) Ceci représente la valeur de référence ou de départ.
- Le programme prend-il une action déjà en cours ou démarre-t-il une action ?
- Qu'est-ce que les bénéficiaires attendent du programme ? En combien de temps ?
- D'après les experts, quel serait un niveau progressif mais aussi réalisable dans le délai indiqué ?
- Y a-t-il eu des recherches sur le taux de progrès potentiel ? Qu'est-ce qu'on a pu atteindre ailleurs avec des programmes semblables ?

La fiche signalétique ci-après sera remplie pour chaque indicateur en vue de mettre à jour le recueil d'indicateurs du Plan d'action.

Tableau 6 : Fiche signalétique d'indicateur

Intitulé :	
-------------------	--

Lien avec la logique d'intervention du Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N	
Résultat :	

Caractéristiques	
Définition :	
Unité de mesure :	
Données requises pour le calcul :	
Méthode de calcul :	
Périodicité :	
Méthode de collecte :	
Niveau géographique de désagrégation :	<input type="checkbox"/> National <input type="checkbox"/> Régional <input type="checkbox"/> Départemental <input type="checkbox"/> Communal
Source de production :	
Responsable de la production :	
Commentaires :	

Trois (3) niveaux d'indicateurs sont retenus, les indicateurs de produits, les indicateurs d'effets et les indicateurs d'impacts.

- **Les indicateurs de produit** sont liés à l'exécution des programmes, des projets et des actions relevant de l'Initiative 3N. Il s'agit donc d'indicateurs traduisant l'effectivité des réalisations liées aux activités. Renseignés essentiellement par les maîtres d'œuvre, ils reflètent de même la multiplicité et la diversité des activités menées, d'où un nombre important de **174** indicateurs retenus. Ils sont généralement renseignés mensuellement (pour ceux qui peuvent l'être) mais rapportés trimestriellement ;
- **Les indicateurs d'effets**, au nombre de **33**, traduisent les résultats directs consécutifs à la mise en œuvre des activités. Ces indicateurs, renseignés essentiellement par les différents départements ministériels, traduisent les niveaux de performance atteints. Le renseignement des indicateurs d'effets est lui plutôt trimestriel ;
- **Les indicateurs d'impacts** sont liés aux résultats stratégiques attendus de la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Renseignés au niveau du HC3N avec l'appui des départements ministériels et institutions telles que l'INS, ces indicateurs sont liés aux objectifs stratégiques. Un nombre de **4** indicateurs est retenu. Ils sont renseignés après le renseignement des indicateurs de produit et de ceux d'effet, généralement annuellement ou biennalement. En effet, leur renseignement nécessite de mener des enquêtes et/ou des évaluations approfondies.

Tableau 7 : Répartition des indicateurs par structure responsable de suivi

Indicateurs	MAG/EL	ME/SU/DD	MHA	MSP/DN	MC/PSP	MGC/AH	M/Equip.	DNPGCCA	HC3N	INS	Total
Indicateurs de produit	47	53	4	7	23	2	1	15	22		174
Indicateurs d'effet	12	7	1	6				4	1	2	33
Indicateurs d'impact										4	4
Total	59	60	5	13	23	2	1	19	23	6	211

8 COMPOSANTES ET MECANISMES DU SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N

Pour obtenir les produits escomptés et ce, dans le cadre des fonctions essentielles retenues, il est proposé trois (3) composantes majeures, à savoir (i) le suivi des performances liées à la coordination et à la mise en œuvre de l'Initiative 3N, (ii) le suivi de l'exécution technique de la mise en œuvre de l'Initiative 3N, (iii) l'évaluation, interne et externe, des résultats, des effets et des impacts générés suite à la mise en œuvre de l'Initiative 3N.

La première composante porte sur l'axe stratégique 5 de l'Initiative 3N (Programme stratégique 12), la deuxième et la troisième se réfèrent aux onze (11) autres programmes stratégiques ; chacune d'elles est décrite en lien avec les niveaux fonctionnels et les produits attendus.

8.1 SUIVI DES PERFORMANCES LIEES A LA COORDINATION

Le suivi des performances de la coordination et de la gestion des risques porte sur les résultats directement liés au HC3N ; ces résultats tiennent compte d'une part de la stratégie de mise en œuvre de l'Initiative 3N et d'autre part des fonctions reconnues au HC3N.

Il s'agit de la coordination et de l'animation de la mise en œuvre de l'Initiative 3N, de la mise en place de mécanismes de gestion des risques, la mise en place des services intégrés (la maison du paysan) et de la mobilisation des ressources financières additionnelles.

Le suivi de la coordination et de l'animation de la mise en œuvre de l'Initiative 3N porte sur les douze (12) programmes stratégiques.

La mise en place des services intégrés est une des stratégies clé envisagée par le HC3N dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Ladite stratégie d'intervention porte sur la dotation des ménages, des villages et des communes de kits de services. Le suivi assuré par des comités de veille mis en place à cet effet, porte cependant seulement sur le niveau communal ; les deux autres niveaux étant largement pris en compte dans le plan de suivi global de l'Initiative.

La mobilisation des ressources financières additionnelles est un des objectifs majeurs en matière de coordination et d'animation. Le suivi des financements mobilisés porte sur l'ensemble des sources de financement, à savoir les financements contenus dans le budget national (les lois des finances et lois de règlements) ainsi que les financements par notamment les ONG et les partenaires financiers non compris dans le budget national (analyse des financements mobilisés et des écarts par PIP/PI-i3N et par composante du Plan d'Accélération de l'Initiative 3N).

Pour l'ensemble de ces sous composantes, le suivi est réalisé par le HC3N suivant les indicateurs des tableaux de l'Annexe 2 pour lesquels HC3N est désigné comme responsable et, ce avec une fréquence trimestrielle pour les indicateurs d'exécution et annuelle pour les indicateurs d'effets et d'impact.

Un rapport unique est élaboré en fin de chaque année pour rendre compte de l'efficacité de la gestion de l'Initiative 3N par le HC3N.

8.2 SUIVI DE L'EXECUTION TECHNIQUE

Le Suivi de l'exécution technique est concentré sur la gestion et la supervision des activités menées, en cherchant à accroître l'efficacité de la mise en œuvre de l'Initiative 3N. C'est un processus continu qui va assurer la collecte d'informations concernant la réalisation des activités prévues dans les programmes de travail annuels, semestriels et trimestriels. Il est attendu du Suivi de l'exécution technique deux rapports, dont le premier sur l'état de mise en œuvre technique de l'Initiative 3N et le second sur la mise en œuvre des programmations séquentielles.

Le rapport sur l'état de mise en œuvre de l'Initiative 3N porte sur le suivi de l'exécution technique des Programmes stratégiques (PS) ; il utilise les indicateurs de produit relatifs à chaque PS et portés dans le plan de suivi-évaluation. Le rapport est structuré en fonction des PS classés par axe stratégique. Les données relatives au Suivi de l'exécution technique sont fournies par les maîtres d'œuvre (unités de gestion des projets et des programmes relevant de l'Initiative 3N, selon la fiche de l'Annexe 1) ; elles sont consolidées du niveau communal au niveau régional par les différents comités techniques de suivi, puis au niveau national par les ministères techniques en charge de la mise en œuvre de l'Initiative 3N.

Le rapport sur l'état de mise en œuvre des programmations séquentielles est adapté en fonction de ces mêmes programmations en utilisant les indicateurs appropriés. Les données relatives au Suivi sont fournies par les maîtres d'ouvrage (ministères techniques à travers leurs structures déconcentrées) et consolidées par les comités de veille mis en place. Un rapport global de suivi est élaboré par le HC3N suivant un canevas.

Ces rapports sont conclus par un exposé des difficultés rencontrées et des recommandations notamment sur le choix de bonnes pratiques à capitaliser ou sur de nouvelles orientations éventuelles.

8.3 EVALUATIONS INTERNES ET EXTERNES DES PERFORMANCES ET DES RESULTATS

Les évaluations internes sont annuelles et portent sur l'ensemble des indicateurs des trois niveaux retenus (produits, effets, impacts). Suite à ces évaluations, il est attendu la production de rapports bilans annuels globaux, de rapports sur la revue annuelle et un rapport d'évaluation des impacts.

Les rapports bilans annuels globaux portent sur les résultats obtenus, les principales réalisations effectuées, les contraintes de mise en œuvre et des recommandations. Ces rapports sont alimentés par des rapports bilans sous sectoriels d'évaluations internes eux-mêmes élaborés sur la base de rapports bilans annuels régionaux. Le bilan annuel élaboré par le HC3N constitue l'apport de l'Initiative 3N au rapport de mise en œuvre du PDES.

La revue annuelle entre dans la dynamique générale de la revue du PDES. Il s'agira donc au HC3N de préparer un rapport contributif donnant en dehors des éléments du bilan, les leçons à retenir de la mise en œuvre de l'Initiative 3N, les dispositions correctives à prendre, la proposition de nouvelles stratégies et approches opérationnelles éventuelles.

Le rapport d'évaluation des impacts a pour objectif de produire la documentation nécessaire aux différentes analyses sur les changements et/ou acquis apportés aussi bien au niveau socio-économique qu'environnemental. L'évaluation interne donne une analyse claire sur l'atteinte des effets/impacts attendus. Menée conjointement avec l'ensemble des parties prenantes, elle sert aussi à préparer les évaluations externes.

Tous ces rapports sont examinés par l'ensemble des Comités de pilotage multisectoriel (CMPS) et validés par le Comité Interministériel d'orientation (CIO).

Les évaluations externes ont pour objet d'apporter un regard critique extérieur sur la mise en œuvre de l'ensemble de l'Initiative 3N, c'est-à-dire prenant en compte tous les axes stratégiques dans leur globalité. Davantage, elles constituent aussi un gage de recentrage éventuel de l'ensemble de la chaîne des résultats et ce faisant de planifications plus cohérentes. Elles peuvent revêtir deux formes, à savoir la réalisation d'audits techniques y incluant l'évaluation des efforts de mobilisation financière (à effectuer à mi-parcours de la mise en œuvre d'un plan d'investissement) et la conduite d'une évaluation globale proprement dite en fin de cycle de chaque plan d'investissement et faisant suite à l'évaluation interne. Le format de présentation de ces rapports est intimement lié aux termes de référence qui seront soumis aux consultants externes.

9 DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N

Le dispositif de Suivi-Evaluation est organisé pour assurer les niveaux fonctionnels retenus et réaliser les principaux produits attendus du système de Suivi-Evaluation. L'objectif recherché est d'assurer l'opérationnalité du système à travers notamment la définition des rôles et des responsabilités de chaque acteur, l'identification des outils et des mécanismes appropriés et, la gestion de l'information dans son ensemble.

9.1 PLAN D'ASSURANCE QUALITE DES DONNEES

Ce chapitre décrit les processus de contrôle de qualité des données et informations que la DSEC est amenée à mettre en œuvre pour assurer la qualité des données du secteur en général et celles utilisées

dans les rapports de performance en particulier. Il donne à l'utilisateur de ce manuel, les précautions à prendre en vue de la production de données/informations et rapports de S&E de bonnes qualités. Il ne vise pas à présenter et décrire les critères et normes théoriques de qualité des données qui sont présentés dans l'encadré N°2 en annexe.

L'assurance qualité des données aborde ici, l'ensemble des procédures de contrôle interne et/ou externe des données collectées administrativement ou par enquête dans le cadre du S&E.

Les données de bonne qualité, sont importantes pour fournir aux décideurs les informations nécessaires à l'élaboration des politiques et programmes de développement, l'affectation des ressources, l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de leur mise en œuvre.

9.1.1 Conditions préalables à l'assurance qualité des données

Pour garantir une bonne qualité aux données essentiellement collectées par les Ministères, le HC3N s'assurera que les conditions préalables consignées dans le tableau ci-après, sont réalisées au niveau de chaque Ministère et Institutions.

Tableau 8 : Conditions Préalables pour l'assurance qualité des données

Objectif	Action ou dispositions à prendre	Responsable
Identifier les structures responsables de la collecte de chaque donnée à produire	Valider le tableau de suivi des indicateurs par les parties prenantes	HC3N
Définir clairement la responsabilité de la collecte, du traitement et de la diffusion des données/indicateurs	Faire désigner par un acte administratif les points focaux de S&E et mettre en place un comité de compilation et contrôle de qualité des données au sein de la DEP	DEP
Assurer le partage systématique des données entre les organismes et structures déconcentrées	Instaurer une instance de partage des données à travers par exemple la tenue systématique d'une réunion trimestrielle des PF/S&E au niveaux centrale et régional, présidée par un membre du personnel de la DEP avec pour rapporteur un membre du personnel de la DS	DEP
Garantir aux acteurs, les moyens informatiques et les ressources financières nécessaires pour les besoins du système de collecte et production des données/statistiques ?	Prendre en compte dans le PTBA et dans le budget du S&E, les ressources nécessaires pour assurer la collecte et la production des données	DEP DS
Former chaque acteur sur son rôle dans le système d'information de S&E	Prendre en compte dans le PTBA et le Budget du S&E, le renforcement de capacités des acteurs.	DEP DS
Sensibiliser les acteurs à la culture statistique et instaurer le contrôle systématique de qualité des données	Organiser périodiquement des formations sur les erreurs constatées et sensibiliser les acteurs sur la culture statistique, les procédures et méthodes centrées sur la qualité des données. Prendre en compte dans le PTBA et le budget l'organisation périodique, d'une revue indépendante de la qualité des données.	DS

9.1.2 Procédures d'assurance qualité des données administratives

Les données administratives sont collectées par l'intermédiaire des Points Focaux de S&E, qui les collectent à la source, c'est-à-dire auprès des producteurs desdites données.

Pour garantir une bonne qualité aux données administratives, le HC3N s'assurera que les mettent en œuvre la démarche consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 9 : Actions requises pour l'amélioration de la qualité des données

N°	Action
01	Adopter le format unique de Fiche de Collecte des données/indicateurs proposée au point 6.2 et former les PF/S&E sur le remplissage de cette fiche.
02	Regrouper par Fiche de Collecte, les données/indicateurs de mêmes source de production.
03	Elaborer pour chaque indicateur, une fiche d'informations qui décrit brièvement la procédure de collecte et traitement de la données/indicateurs et indiquer clairement les sources des données primaires : structure productrice de la donnée et le support de consignation ou de stockage de la donnée (registre, rapport, fiches de collecte, quittance, application/système informatique, Base de données, système digital d'enregistrement, etc...). Les communications orales ne peuvent en aucun cas, être considérées comme une source fiable.
04	Veiller à l'application stricte des procédures de collecte et traitement de chaque donnée/indicateur
05	Archiver toutes les Fiches de Collecte des données/indicateurs reçues, comme éléments de preuve d'authentification de l'origine des données/indicateurs
06	Exiger dans le cas des données calculées (indicateurs, données secondaires), les métadonnées qui entre dans le calcul de la donnée secondaire et vérifier l'exactitude du calcul en appliquant le mode de calcul adéquat. En cas de différence, reprendre le calcul et partager les résultats avec le producteur de la donnée pour harmonisation
07	Instaurer un système de contrôle interne de la qualité des données, surtout celles qui sont consolidées, car une erreur arithmétique compromet d'office l'information. L'application informatique de S&E est sensée résoudre ce problème. Mais elle pose un autre problème de la nécessité de vérification de la saisie des données.
08	Désigner un chargé de contrôle de qualité des données au niveau central (DEP et DS). Ce dernier, doit vérifier au minimum, par échantillon, les données calculées et/ou saisies dans l'application de S&E, avec les données reçues des points focaux en utilisant les Fiches de Collecte.
09	Réaliser systématiquement la retro information aux Points Focaux pour s'assurer qu'ils valident bien les données/indicateurs qu'ils ont fourni.
10	Diffuser les données/indicateurs à toutes les parties prenantes impliquées dans les interventions relatives aux données administratives.

9.1.3 Procédures d'assurance qualité des données d'enquêtes

Ce paragraphe fournit aux Directions des Statistiques, principales productrices des données d'enquête du système de suivi-évaluation, la panoplie des précautions nécessaires pour assurer la qualité des données d'enquêtes. Les DS doivent s'assurer que toutes les questions énumérées dans le tableau ci-après ont été posées et adéquatement solutionnées.

Tableau 10 : Précaution pour l'assurance qualité des données d'enquêtes

N°	Action
01	<p>Phase de conception de l'enquête</p> <p>Les Termes de Référence de l'Enquête/Etude sont-ils bien élaborés avec clarté et précision des objectifs et résultats attendus ? Quelles sont les données et/ou indicateurs qui permettront à l'utilisateur de mieux comprendre le phénomène étudié ? A-t-on identifié les professionnels et/ou institutions qui pourront soit participer à l'élaboration de l'enquête, soit aider à recueillir les données ? Y-a-t-il une relation logique solide entre les résultats visés et les données qu'on veut collecter par enquête ? Ou bien y-a-t-il des facteurs significativement non contrôlés ? L'échantillonnage est-il explicite ? Est-il représentatif ? Le taux de sondage est-il connu ? le plan de sondage est-il disponible et compréhensible ? Les pondérations spatiales sont-elles disponibles ? Les limites du champ géographique sont-elles explicites ? Les unités statistiques et unités de collecte sont-elles bien définies ? Les niveaux d'observations et niveaux d'analyses sont-ils bien définis ? Quels sont les outils de recueil (questionnaire, interview, observation, test) ? Quels sont les modes de recueil (face à face, auto-administré, à distance pour le questionnaire, grille pour l'observation participante ou non, etc.) ? A-t-on élaboré : un manuel de l'enquêteur ? manuel du contrôleur ? un calendrier de collecte contenant la répartition des équipes ? Y-a-t-il des possibilités pour que les répondants donnent les réponses incomplètes ou fausses ? Le plan de sensibilisation des enquêtés est-il élaboré de façon pertinente ? Le budget de l'enquête est-il bouclé ?</p>
02	<p>Phase de préparation de la collecte des données</p> <p>Le recrutement des agents de terrain (enquêteurs, contrôleurs) a-t-il été bien planifié ? Quels sont les critères de sélection des enquêteurs et contrôleurs ? La procédure de sélection des enquêteurs et contrôleurs est-elle adéquate ? la formation des agents de terrain est-elle bien planifiée ? Les agents de terrain sélectionnés, ont-ils été bien formés ? Comment ont-ils été formés ? Le déploiement des équipes de terrain a-t-il été bien planifié ? La supervision a-t-elle été bien planifiée ? Le paiement des équipes de terrain est-il bien planifié ? La sensibilisation des enquêtés a-t-elle été bien réalisée ? Le budget de l'enquête est-il mis à disposition de l'équipe de coordination ? Les enquêteurs ont-ils reçus leur kit d'enquête ? Toutes les dispositions sont-elles prises pour que les agents de terrain reçoivent à temps leur premier paiement ? etc.</p>
03	<p>Phase de collecte des données</p> <p>Toutes les équipes sont-elles bien déployées sur le terrain ? Toutes les équipes ont-elles bien démarré la collecte ? Il y a-t-il des difficultés au démarrage de la collecte sur le terrain ? les solutions adoptées ont-elles été partagées avec toutes les autres équipes de terrain ? Les enquêteurs administrent-ils convenablement les questionnaires ? les contrôleurs font-ils bien leur travail ? Les équipes de supervision accomplissent-elles bien leurs missions ? Les questionnaires complétés sont-ils satisfaisants ?</p>
04	<p>Phase de traitement des données</p> <p>Le traitement et la gestion des données sont-ils planifiés ? Les réponses aux questions ouvertes ont-elles été suffisamment appréhendées et classifiées de façon claire et précise ? Toutes les questions et réponses ont-elles été bien codifiées ? Les agents de saisie ont-ils été bien formés aux équipements et logiciel de saisie des données ? Les outils et logiciels informatiques utilisés sont-ils accessibles et maîtrisés par les agents de saisie ? Le superviseur du traitement des données a-t-il préparé un protocole de vérification des données ? A-t-on organisé un atelier de saisie et d'audit de la saisie (exhaustivité aux niveaux unités statistiques et des variables, double saisie ou saisie de vérification, etc.) ? Un plan d'apurement des données saisies est-il en place ? les résultats de l'apurement sont-ils satisfaisants après contrôle de l'exhaustivité des unités statistiques enquêtés et des variables ? Un plan de tabulation des données primaires a-t-il été élaboré ? Les tableaux statistiques sur les variables sont-ils satisfaisants ?</p>
05	<p>Phase d'analyse et de rapportage</p> <p>La phase d'analyse et de rapportage a-t-elle été bien planifiée avec un cahier de charge bien précis ? La liste des tableaux d'analyse a-t-elle été élaborée ? les pondérations sont-elles calculées ? les variables ont-elles été recodifiées pour simplifier l'analyse ? les tableaux d'analyse requis ont-ils été bien réalisés ? Les programmes informatiques (Codes) de production des tableaux ont-ils été vérifiés et certifiés par les spécialistes ? L'équipe de rapportage est-elle composée également des personnes ressources du domaine auquel se rapporte les données et indicateurs produits par l'enquête/étude ? Les rapports global et thématiques sont-ils élaborés de façon à répondre aux objectifs de données de l'enquête/étude ? des séances de validation techniques des rapports ont-ils été réalisés ?</p>
06	<p>Phase de diffusion des résultats</p> <p>La liste de dissémination des résultats (rapports et données) a-t-elle été proposée et validée ? A-t-on clairement identifié toutes les parties prenantes intéressées par les données et rapports de l'enquête/étude (Gouvernement, Assemblée Nationale, Institutions de la république, structures techniques et administratifs, Partenaires Techniques et Financiers, organisations de la société civile, etc.) ? Les rapports et données sont-ils effectivement parvenus aux destinataires ? Ont-ils fait l'objet de publication officielle sous toutes les formes admises ?</p>

10 LE SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION

Faisant suite à la mise en place des procédures d'organisation concernant la collecte des données, le système de gestion de l'information comprend essentiellement l'identification des types d'informations et les mécanismes de leur appropriation et de leur dissémination.

10.1.1 Types d'informations, circuits et diffusion

L'information ou la donnée partira du niveau communal, départemental, régional et National en fonction de l'organisation des différentes structures nationales responsables de la collecte. La retro-information se fait depuis le niveau départemental jusqu'au niveau central au niveau communal. A chaque niveau, des outils de rapportage sont utilisés, des supports de transmission sont mis à disposition.

Le circuit comprend quatre niveaux :

- Le niveau communal : Les responsables qui opèrent à ce niveau travaillent sur les registres et les fiches pour collecter les données et transmettent leur rapport mensuel au niveau département ;
- Le niveau départemental : Les responsables traitent et compilent toutes les données/informations venant du niveau communal et les transmettent après validation dans des supports appropriés, tous les mois au niveau immédiatement supérieur : la région. Les données des secteurs dont les ministères n'ont pas de représentations au niveau du département sont traitées par le point focal HC3N ou par la direction départementale en charge du développement communautaire ;
- Le niveau régional : Il comprend les directions régionales des Ministères techniques et d'appui et les coordinations régionales HC3N. Les responsables traitent et compilent toutes les données/informations venant des différents départements qui composent la région et les transmettent après validation, tous les trimestres dans des supports appropriés au niveau immédiatement supérieur : le niveau central ;
- Le niveau central comprend le HC3N et les départements ministériels. Les responsables de suivi et évaluation ainsi que les gestionnaires des données qui opèrent à ce niveau ont reçu chacun le rapport venant des régions. Il convient de tenir un exercice de triangulation de données pour en garantir la qualité surtout en termes de fiabilité. Les données ainsi traitées sont soumises à validation au sein du CMPS.

10.1.2 Retour et diffusion de d'information

En fournissant aux acteurs un retour d'informations concernant les variations et les tendances de leurs résultats, on favorisera la coopération nécessaire à la fluidité des informations. Par ailleurs, si le mécanisme du retour d'informations décèle des imperfections dans le système de collecte des données, ces défauts seront immédiatement corrigés et surveillés.

Une fois les données analysées et traitées, (recours à des logiciels adéquats de traitement des données et connus des utilisateurs, utilisation de la technique de double-saisie pour minimiser le risque

des doublons et autres erreurs de saisie), les résultats doivent être mis à la disposition non seulement des décideurs et partenaires, mais aussi des acteurs qui fournissent ces données.

Ce partage permettra à toutes les parties prenantes d'être au même niveau d'information sur l'ensemble des interventions qui sont menées à tous les niveaux. Pour cela, il convient au système national de suivi et d'évaluation de disposer d'un plan de dissémination de données et d'utilisation de l'information. La mise en œuvre du plan de dissémination de données et d'utilisation de l'information assure entre autres qu'aucune donnée produite n'est laissée pour compte et que toutes sont utilisées pour les besoins des différents projets ou programmes.

11 MISE EN ŒUVRE DU SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N

11.1 IDENTIFICATION ET PLANIFICATION DES ACTIVITES DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N

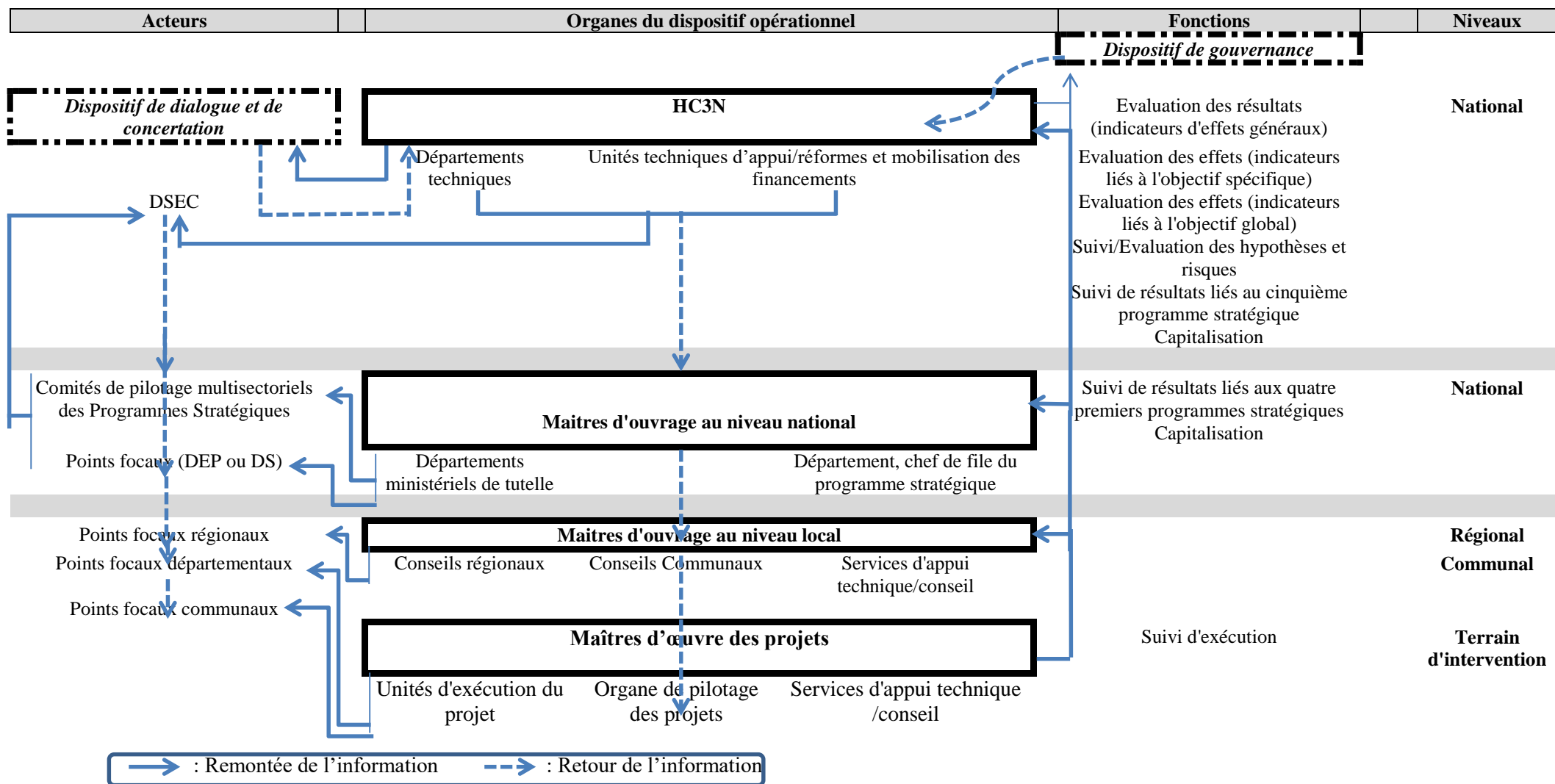
La programmation des activités de suivi évaluation, tout en demeurant rigoureuse, est un processus dynamique d'adaptation continue à des contextes éventuellement changeants ; sa mise en œuvre nécessite par ailleurs d'importants investissements (humains, matériels et financiers), tout aussi que l'efficacité est fortement liée aux performances du fonctionnement du dispositif mis en place. L'identification des activités et leur planification reposent essentiellement sur la pertinence des outils et des supports appropriés en lien avec les fonctions attendues et à même de faciliter la production des produits escomptés. Aussi, il est proposé ci-après une programmation type des activités à conduire annuellement.

Tableau 11 : Rapportage annuel type des activités du Suivi-Evaluation de l'Initiative 3N

Fonctions	Produits	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Suivi des performances liées à la coordination	Rapports périodiques sur l'efficacité en matière de coordination, d'animation, de mobilisation des financements, d'impulsion des réformes, de renforcement des capacités, de suivi et d'évaluation			X			X			X			X
	Rapports de suivi sur les offres de services intégrés communaux de l'Initiative 3N (Maison de Paysan)			X			X			X			X
	Evaluation/cartographie référentielle sur les offres de services intégrés communaux de l'Initiative 3N (Maison de Paysan)				X	X	X						
	Rapports de suivi sur les financements mobilisés						X						X
	Revue des dépenses publiques n-1					X							
	Discussions budgétaires							X					
	Atlas des programmes et projets Initiative 3N		X	X									
	Evaluation des financements en cours dans les communes		X	X									
Suivi de l'exécution	Rapports globaux périodiques et annuels sur l'efficacité en matière de suivi de l'exécution des activités Initiative 3N : produits			X			X			X			X
	Appui aux programmations et budgétisations annuelles, régionales, sous sectorielles et consolidation					X							
	Rapports régionaux périodiques et annuels sur l'efficacité de la mise en œuvre des activités : produits			X			X			X			X
	Rapports sous sectoriels périodiques et annuels sur l'efficacité en matière de suivi de l'exécution des activités Initiative 3N : produits			X			X			X			X
Evaluations internes des performances et des résultats	Rapports bilans annuels globaux, d'évaluations internes de la mise en œuvre des activités, des performances, des effets et des impacts			X									
	Rapports bilans annuels régionaux, d'évaluations internes de la mise en œuvre des activités, des performances et des effets		X										
	Rapports bilans annuels sous sectoriels, d'évaluations internes de la mise en œuvre des activités, des performances et des effets		X										
	Revue annuelle conjointe sous sectorielles et sectorielle			X									
	Rapports bilans annuels, d'évaluations internes sur les performances			X									
Evaluations externes	Audits et bilans techniques externes										X		
	Rapports d'évaluations externes sur la pertinence et les impacts												X
Actualisation continue des données de base et capitalisation	Tableaux de bord/Plans de suivi évaluation			X			X			X			X
	Rapports techniques et thématiques (contribution aux objectifs sous régionaux, études thématiques)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Annuaire actualisé en lien avec la base de données			X			X			X			X
	Publications techniques				X				X				X
	Articles sur site Web	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Au-delà de ces activités spécifiques, le système de suivi évaluation, pour bien fonctionner, utilise aussi bien d'autres sources d'informations relevant notamment de l'analyse stratégique et de la planification de l'investissement, des enquêtes et études et, de la gestion et du partage des connaissances. Ce sont donc des activités qu'il importe de suivre et/ou d'impulser.

Tableau 12 : Schéma simplifié du dispositif de suivi évaluation et flux d'informations



11.2 OPERATIONNALISATION DU SYSTEME AUTOMATISE DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N (SASE)

Une application informatique en ligne, le Système Automatisé de Suivi-Evaluation de l'Initiative 3N (SASE-i3N), a été mise en place pour automatiser le renseignement des indicateurs par les différentes structures productrices des données du secteur.

Il s'agit d'une plate-forme de données, alimentée par différentes institutions, notamment le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le Ministère de l'Environnement de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé. Le système permet la constitution automatique de rapports ou l'extraction des données. Une désagrégation des données est possible à l'échelle régionale, départementale et communale.

Les représentants des ministères et institutions impliqués dans l'initiative 3N disposent d'un compte pour accéder à la plateforme SASE selon leur profil.

L'opérationnalisation du SASE reste le principal défi à relever pour assurer un suivi-évaluation adéquat à la mise en œuvre des activités du Plan d'action de l'Initiative 3N.

Le Guide d'utilisation du Système de Suivi-Evaluation de l'Initiative 3N (SASE-I3N) est consigné en Annexe 4.

11.3 FACTEURS DE SUCCES/OBSTACLES ET RECOMMANDATION D'UN PLAN D' ACTIONS

Le succès de la mise en œuvre du Système de Suivi-Evaluation ainsi que du fonctionnement de son dispositif dépend de facteurs endogènes et exogènes.

En ce qui concerne les facteurs internes, on peut citer : la faiblesse des capacités des acteurs, la faible implication dans le dispositif et l'effectivité de la mise en place des organes de suivi évaluation et leur opérationnalité.

La faiblesse des capacités opérationnelles pourrait avoir pour conséquences une faible appropriation du Système de Suivi-Evaluation par les acteurs et ce faisant un déficit d'alignement aux priorités définies dans le cadre stratégique de l'Initiative 3N. Il convient à cet effet d'adopter une démarche d'adaptation continue en fonction des capacités réelles des acteurs impliqués.

Mais, au-delà de cette démarche, il importe de mener des actions en vue du renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs du dispositif de suivi évaluation :

- Former les acteurs à tous les niveaux sur des thèmes généraux (suivi évaluation, gestion de bases de données, gestion et collecte de données, approche programme, etc.) et spécifiques (système de suivi évaluation et dispositif de l'Initiative 3N, l'utilisation des supports et des outils du Système de Suivi-Evaluation de l'Initiative 3N, application informatique de suivi automatisé des programmes et projets de l'Initiative 3N, collecte et la gestion de données géo référencées, etc.) ;
- Appuyer les acteurs dans le processus de renseignement des indicateurs, de consolidation des travaux d'analyse à partir de leurs bases de données et de transmission des données ;
- Editer un recueil des indicateurs de l'Initiative 3N accompagné d'un guide d'utilisation ;
- Mettre à la disposition des acteurs les outils appropriés et les équipements nécessaires à la collecte, l'analyse, l'archivage des données et leur transmission (ordinateurs portables et accessoires, photocopieurs, programmes informatiques, scanners, etc.) ;

- Apporter les appuis techniques et financiers nécessaires à l'ensemble des acteurs, du niveau national au niveau communal (missions d'appuis techniques) ;
- Proposer de concert avec les Ministères et institutions impliqués, une harmonisation des différents outils de collecte et de rapportage pour faciliter leur suivi et la consolidation.

La faible implication des acteurs et des partenaires techniques au développement peut résulter surtout d'une insuffisance de diffusion et de partage des informations et des produits réalisés. Pour ce faire, il est donc nécessaire d'envisager des actions de diffusion et de partage des informations et des produits :

- Appuyer la diffusion des plans sectoriels et régionaux annuels de travail de S&E/I3N ;
- Assurer la diffusion du manuel de Suivi et d'évaluation de l'Initiative 3N ;
- Assurer la compilation, la validation et la diffusion des produits validés et ainsi ne plus être uniquement dans une transmission ascendante des Ministères vers le HC3N ;
- Assurer la production et la parution régulière d'un bulletin d'information sur l'évolution des indicateurs de l'Initiative 3N ;
- Organiser des conférences et des débats.

S'agissant de l'effectivité de la mise en place des organes de suivi évaluation et leur opérationnalité, les actions proposées sont :

- Mettre en place l'ensemble des organes des dispositifs (dispositif de gouvernance, dispositif de dialogue et de concertation multi acteurs, dispositif d'opérationnalisation et de financement, dispositif de coordination, d'animation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre) et en assurer leur fonctionnement (tenue régulière des réunions) ;
- Mettre en place, au niveau national, un comité technique de coordination constitué des principaux acteurs en charge du suivi évaluation ;
- Nommer des points focaux au sein des ministères clés en charge du suivi évaluation de l'Initiative 3N et leur assurer les motivations conséquentes.

Enfin, pour les facteurs exogènes, non directement liés au système de suivi évaluation, il s'agit particulièrement du financement régulier des activités d'une part et de l'instabilité du personnel en charge de la conduite des activités relevant surtout des acteurs externes au HC3N d'autre part.

Des mesures devraient être prises par le HC3N pour assurer le fonctionnement de l'ensemble des organes du dispositif à travers le financement constant des activités ; de même, le HC3N doit entreprendre les démarches nécessaires en vue du maintien des principaux acteurs du dispositif de suivi évaluation de l'Initiative 3N.

12 ANNEXES

12.1 ANNEXE 1 : ILLUSTRATION DU SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES INDICATEURS

Tableau 13 : Exemples de Réalisations / Prévisions physiques

Intitulés des composantes/sous-composantes/Résultats		REALISATIONS PHYSIQUES									
		Réalizations physiques 2016-2018						Cibles physiques restantes programmées			
		2016		2017		2018					
		Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	2019	2020	2021	2022
PS 1 : Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques											
<i>Eaux de ruissellement</i>	Nombre de barrages construits										
	Nombre de barrages réhabilités										
	Nombre de seuils construits										
	Nombre de seuils réhabilités										
	Nombre de mares aménagées										
	Nombre de bassins de rétention d'eau réalisés										
	Superficie de bassins versants traités										
<i>Grande Irrigation</i>	Superficie d'AHA réalisés										
	Superficie d'AHA réhabilités										
	Superficie d'AHA confortés (ha)										
<i>Petite Irrigation</i>	Superficie de petits périmètres aménagés										
	Nombre de forages à but agricole réalisés										
	Nombre de puits maraîchers réalisés										
	Superficie de cultures de décrue aménagée										

Tableau 14 : Exemples de Réalisations / Prévisions financières

Intitulés des composantes/sous-composantes/Résultats		REALISATIONS FINANCIERES							
		Réalizations financières 2016-2018				Réalizations financières 2019-2020			
		2016		2017		2018		2019	2020
		Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision
PS 1 : Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques									
<i>Eaux de ruissellement</i>	Nombre de barrages construits								
	Nombre de barrages réhabilités								
	Nombre de seuils construits								
	Nombre de seuils réhabilités								
	Nombre de mares aménagées								
	Nombre de bassins de rétention d'eau réalisés								
	Superficie de bassins versants traités								
<i>Grande Irrigation</i>	Superficie d'AHA réalisés								
	Superficie d'AHA réhabilités								
	Superficie d'AHA confortés (ha)								
<i>Petite Irrigation</i>	Superficie de petits périmètres aménagés								
	Nombre de forages à but agricole réalisés								
	Nombre de puits maraîchers réalisés								
	Superficie de cultures de décrue aménagée								

12.2 ANNEXE 2 : CADRE DE MESURE DES RESULTATS ET PLAN DE SUIVI DES INDICATEURS

12.2.1 Cadre de mesure des indicateurs d'effets et d'impact

Tableau 15 : Cadre de mesure des indicateurs d'effets et d'impact

Objectif Initiative 3N : Contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus		
Objectif Plan d'Action 2016-2020 : « Faim zéro au Niger »		
Indicateurs d'impact :		
Indicateurs	Réf. 2015	Cible 2020
Taux de croissance du PIB réel du secteur primaire (%)	1,4	ND
Part du budget national affecté au secteur (%)	14%	25
Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (%)	45,4 (rurale : 52,4) (Données 2014)	31 (rurale : 36)
Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans (%)	45,5 (Donnée 2014)	30
Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES) (%)	57,6 (Donnée 2014)	ND

Objectif spécifique : Renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles
Indicateurs d'effet :

Programmes stratégiques	Indicateurs	Réf. 2015	Cible 2020
Domaine d'intervention 1 : Maîtrise de l'eau pour les productions agro sylvo pastorales et halieutiques			
PS 1 : Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	Volume d'eau mobilisée (milliers de mètres cubes)	38 300	79 920
	Superficies irriguées (ha)	125 000	368 000
PS 2 : Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale	Taux de couverture des besoins en eau pour le bétail (%)	-	80
Domaine d'intervention 2 : Développement des Filières Agro sylvo pastorales et halieutiques et chaînes de valeurs			
PS 3 : Développement des filières et chaînes de valeurs agricoles	Production céréalière pluviale (tonnes)	5 503 302	8 863 123
	Production agricole irriguée en équivalent céréalier (tonnes EC)	500 000	1 500 000
	Contribution des cultures irriguées au PIB agricole	30%	35%
PS 4 : Développement des filières et chaînes de valeur de l'Élevage	Taux d'exploitation du cheptel	20%	25%
	Taux d'accroissement de la production de viande	43,67%	46,41%
	Taux d'accroissement de la production de lait	20,97%	35,56%
	Taux de couverture vaccinal :		
	- Bovins	71,25%	80%
	- Petits ruminants	66%	80%
	- Camelins	56,75%	60%
Taux de consommation d'œufs/personne/an	19-25	25-30	
	Production cumulée de cuirs et peaux (tonnes)	3 000 000	12 000 000
PS 5 : Développement des filières et chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux et halieutiques	Production de gomme arabique (tonnes)	140	200
	Production de moringa (tonnes)	100 000	150 000
	Production halieutique (tonnes)	14 000	150 000
PS 6 : Renforcement de la coordination du développement des filières et chaînes des valeurs des produits Agro sylvo pastorales	Taux d'accroissement des exportations des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	25%	45%

Programmes stratégiques	Indicateurs	Réf. 2015	Cible 2020
Domaine d'intervention 3 : Gestion intégrée et durable des ressources naturelles et protection de l'environnement			
PS 7 : Gestion durable des terres et des eaux	Superficie de terres dégradées récupérées (ha)	247 000	1 250 000
	Emplois temporaires de 6 mois créés	89 098	603 778
PS 8 : Gestion de l'environnement et amélioration du cadre de vie	Taux de réduction des déchets produits	15% 720 940 tonnes	90 à 95% 4 800 000 tonnes
Domaine d'intervention 4 : Réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle			
PS 9 : Réduction de l'insécurité alimentaire chronique par des mécanismes durables de protection sociale et d'accès aux moyens d'existence	Pourcentage de ménages en insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique	ND	ND
PS 10 : Gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crises	Pourcentage des ménages en insécurité alimentaire sévère couverts dans le cadre du Plan de Soutien par les outils du DNP-GCA	37%	55%
	Pourcentage des ménages assistés dans les zones enquêtées dont l'indice des stratégies d'adaptation (alimentaires) est inférieur à 10	ND	80%
	Pourcentage des ménages en insécurité alimentaire sévère couverts par les différents acteurs dans le cadre du Plan de Soutien	55%	75%
PS 11 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens	Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de cinq ans	14,8% (2014)	< 10%
	Prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans)	45,8% (2012)	30%
	Prévalence de l'anémie chez les enfants	73,4% (2012)	50%
Domaine d'intervention 5 : Création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N			
PS 12 : Amélioration de l'environnement institutionnel de mise en œuvre de l'Initiative 3N	Taux de mobilisation de ressources prévues dans le Plan d'Action	119,43% (1 194 milliards)	100% (±1 500 milliards)
	Niveau de pénétration de la gouvernance sectorielle dans les communes	15%	75%
	Niveau d'amélioration de la gouvernance sectorielle due aux réformes	Passable	Bon

12.2.2 Indicateurs de produits

Tableau 16 : Cadre de mesure des indicateurs de produits

Chaîne des résultats du PA 2016-2020	Indicateur	Unité	Responsable
PRODUITS			
PS 1 : Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques			
OS 1.1 : Améliorer la mobilisation des eaux de ruissellement	Nombre d'ouvrages de mobilisation d'eau réalisées	Nombre	MAG/EL
	Nombre d'ouvrages de mobilisation d'eau réhabilités	Nombre	MAG/EL
	Superficie de bassins versants traités	Ha	MAG/EL
OS 1.2 : Aménager des terres pour le développement de la grande irrigation	Superficie d'AHA réalisés	Ha	MAG/EL
	Superficie d'AHA réhabilités	Ha	MAG/EL
	Nombre d'exploitants destinataires des nouveaux aménagements	Nombre	MAG/EL
OS 1.3 : Aménager des terres pour le développement la petite irrigation	Superficie de petits périmètres aménagés	Ha	MAG/EL
	Superficie de cultures de décrue aménagée	Ha	MAG/EL
PS 2 : Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale			
OS 2.1 Concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement des infrastructures en hydraulique pastorale	Nombre de puits pastoraux réalisés ^{CIO}	Nombre	MH/A
	Nombre de stations de pompage pastorales réalisées ^{CIO}	Nombre	MH/A
PS 3 : Développement des filières et chaînes de valeurs agricoles			
OS 3.1 : Accroître le niveau de production des cultures pluviales et irriguées	Quantité d'engrais minéral mis en place	Tonne	MAG/EL
	Quantité de compost mis en place	Tonne	MAG/EL
	Quantité de pesticides mis en place	Litre	MAG/EL
	Quantité de fongicide mis en place	Sachet	MAG/EL
	Quantité de semences pour cultures pluviales mises en place	Tonne	MAG/EL
	Quantité de semences pour cultures irriguées mises en place	Tonne	MAG/EL
	Intrants Agricoles créés ^{MP}	Nombre	MAG/EL
	Nombre de tracteurs mis à disposition	Nombre	MAG/EL
	Nombre de kits à traction animale mis à disposition	Nombre	MAG/EL
	Nombre de charrues mises à disposition	Nombre	MAG/EL
	Nombre de motoculteurs mis à disposition	Nombre	MAG/EL
	Nombre de kits de traitement phytosanitaire fournis (appareil et équipement brigadier)	Nombre	MAG/EL
	Nombre de Centres de réparation et de location de matériels agricoles créés ^{MP}	Nombre	MAG/EL
OS 3.2 : Faciliter le stockage, la transformation et la commercialisation des principales cultures pluviales et irriguées	Nombre de Magasins communaux de stock de sécurité créés ^{MP}	Nombre	MAG/EL
	Nombre de magasins de warrantage créés	Nombre	MAG/EL
	Nombre de kits de transformation traditionnelle mis à disposition (batteuse, presse à huile, moulin, ...)	Nombre	MAG/EL
	Nombre de comptoirs/aires de commercialisation de produits agricoles créés	Nombre	MC/PSP
	Chiffre d'affaires des comptoirs des produits agricoles	FCFA	MC/PSP
OS 3.3 : Assurer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières agricoles	Nombre de champs école paysan (CEP) installés	Nombre	MAG/EL
	Nombre de SFD mis en place dans le cadre de la Maison du Paysan ^{MP}	Nombre	MAG/EL
	Nombre de radios communautaires mises en place dans le cadre de la Maison du Paysan ^{MP}	Nombre	MAG/EL
	Nombre de Centres de formation aux métiers mis en place dans le cadre de la Maison du Paysan ^{MP}	Nombre	MAG/EL
PS 4 : Développement des filières et chaînes de valeur de l'Élevage			
OS 4.1 : Accroître et diversifier les productions animales	Taux de couverture vaccinale contre la PPCB	%	MAG/EL
	Taux de couverture vaccinale contre la PPR	%	MAG/EL
	Taux de couverture vaccinale contre la pasteurellose cameline	%	MAG/EL
	Nombre de volailles vaccinées contre la pseudo peste aviaire	Nombre	MAG/EL
	Production de cultures fourragères	Tonne	MAG/EL
	Longueur de couloirs de passage sécurisés	Kml	MAG/EL
	Longueur d'aires et enclaves pastorales sécurisées	Kml	MAG/EL
	Nombre de broyeurs de résidus de cultures et de fourrages grossiers acquis	Nombre	MAG/EL
	Nombre de centrales communales d'approvisionnement en aliment bétail créées (CCAAB) ^{MP}	Nombre	MAG/EL
	Quantité d'aliments bétail fournie dans les CCAAB	Tonne	MAG/EL
	Nombre de kits petit élevage familial de volaille mis en place	Nombre	MAG/EL
	Nombre de kits petits ruminants mis en place	Nombre	MAG/EL
	Nombre de fermes modernes privées d'élevage créées	Nombre	MAG/EL
	Nombre de marchés à bétail réhabilités	Nombre	MAG/EL
	Nombre de marchés à bétail construits	Nombre	MAG/EL

Chaîne des résultats du PA 2016-2020	Indicateur	Unité	Responsable
OS 4.2 : Promouvoir la valorisation, la transformation et la commercialisation des produits animaux	Nombre d'aires d'abattage réhabilitées	Nombre	MAG/EL
	Nombre d'aires d'abattage créées	Nombre	MAG/EL
	Nombre de mini-laiteries créées	Nombre	MAG/EL
OS 4.3 : Assurer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières animales	Nombre de champs école pastoral (CEP) installés	Nombre	MAG/EL
PS5 : Promotion des filières et chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux et halieutiques			
OS 5.1 : Améliorer le niveau de production des produits forestiers non ligneux	Nombre de groupements apicoles créés dans les zones de production de miel	Nombre	MESU/DD
	Nombre de kits de production apicole fournis	Nombre	MESU/DD
OS 5.2 : Améliorer les conditions de mise en marché et de commercialisation des produits forestiers non ligneux	Nombre de magasins de stockage de PFNL créés et équipés	Nombre	MESU/DD
	Nombre de comptoirs de vente de produits forestiers non ligneux créés et opérationnels	Nombre	MESU/DD
OS 5.3 : Accroître les productions halieutiques et aquacoles	Nombre de kits de pêche (matériel et engins) mis à la disposition des pêcheurs	Nombre	MESU/DD
	Nombre de mares et retenues d'eau empoissonnées ^{CIO}	Nombre	MESU/DD
	Nombre de débarcadères aménagés	Nombre	MESU/DD
	Nombre d'unités de fabrication d'aliments poisson créées	Nombre	MESU/DD
	Nombre de boutiques d'intrants piscicoles créées	Nombre	MESU/DD
OS 5.4 : Améliorer les conditions de mise en marché et de commercialisation des productions halieutiques et aquacoles	Nombre de caisses isothermes (2 m ³) pour la conservation du poisson mises en place	Nombre	MESU/DD
	Nombre de chambres froides à énergie solaire créées et équipées	Nombre	MESU/DD
	Nombre de kiosques de vente de poisson créés	Nombre	MESU/DD
	Nombre de bassins de vente de poisson vivant créés	Nombre	MESU/DD
	Nombre de marchés spécifiques de poisson créés	Nombre	MESU/DD
OS 5.5 : Renforcer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières des Produits Forestiers Non Ligneux et halieutiques	Nombre d'OP des filières des PFNL/halieutiques mises en place	Nombre	MESU/DD
	Nombre d'acteurs des filières des PFNL/halieutiques formés	Nombre	MESU/DD
PS6 : Renforcement de la coordination du développement des filières et chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques			
OS 6.1 : Assurer la concertation et la mobilisation des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutique	Nombre de PV des réunions du CMPS tenues	Nombre	MC/PSP
	Nombre de documents d'informations produits et diffusés	Nombre	MC/PSP
	Nombre d'accords et protocoles conclus dans le cadre du commerce et de l'investissement	Nombre	MC/PSP
OS 6.2 : Promouvoir les infrastructures de commercialisation et les unités modernes de transformation des produits des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques	Nombre de comptoirs de commercialisation de cuirs et peaux construits	Nombre	MC/PSP
	Nombre des points de vente améliorés (Kiosques) de viande construits	Nombre	MC/PSP
	Nombre des sociétés privées de transport des animaux et des produits de l'élevage créées	Nombre	MC/PSP
	Nombre des centres de collecte primaire des cuirs et peaux créés	Nombre	MC/PSP
	Nombre d'usines de fabrication de Farine fortifiée créées	Nombre	MC/PSP
	Nombre d'usines de fabrication de tomate concentrée créées	Nombre	MC/PSP
	Nombre d'usines de transformation de fruits en jus créées	Nombre	MC/PSP
	Nombre d'usines d'industrie sucrière créées	Nombre	MC/PSP
	Nombre d'unités de fabrication moderne de kilichi appuyées	Nombre	MC/PSP
	Nombre d'abattoirs frigorifiques réhabilités	Nombre	MC/PSP
	Nombre d'abattoirs modernes construits	Nombre	MC/PSP
	Nombre d'unités de fabrication d'ingrédients culinaire à base de viande créées	Nombre	MC/PSP
	Nombre d'unités modernes de transformation de PFNL installées (moringa, miel, anza)	Nombre	MC/PSP
Nombre de fours modernes de transformation de poisson installés	Nombre	MC/PSP	
OS3 : Améliorer le cadre réglementaire des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques	Nombre de labels des produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques	Nombre	MC/PSP
	Nombre de textes communautaires en matière de sécurité sanitaire harmonisés avec les réglementations nationales	Nombre	MC/PSP
	Nombre de textes législatifs et réglementaires sur les produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques élaborés	Nombre	MC/PSP
PS7 : Gestion durable des terres et des eaux			
OS 7.1 : Améliorer la gestion des bases productives	Superficie de terres agricoles traitées (ouvrages anti érosifs, paillage etc.) ^{CIO}	Ha	MESU/DD
	Superficie de terres sylvicoles traitées (ouvrages anti érosifs) ^{CIO}	Ha	MESU/DD
	Superficie de terres pastorales traitées (ouvrages, ensemencement) ^{CIO}	Ha	MESU/DD
	Longueur de bandes pare feux réalisés ^{CIO}	Km	MESU/DD
	Superficie de dunes traitées ^{CIO}	Ha	MESU/DD
	Longueur de berges traitées	Km	MESU/DD

Chaîne des résultats du PA 2016-2020	Indicateur	Unité	Responsable
	Superficie touchée par la régénération naturelle assistée (RNA) ^{CIO}	Ha	MESU/DD
	Longueur de plantation linéaire réalisée (haies vives, brise-vents) ^{CIO}	Km	MESU/DD
	Superficie nettoyée des plantes envahissantes terrestres ^{CIO}	Ha	MESU/DD
	Superficie des plantes envahissantes aquatiques faucardées ^{CIO}	Ha	MESU/DD
OS 7.2 : Développer le potentiel forestier	Nombre de banques de semences forestières et herbacées créées	Nombre	MESU/DD
	Nombre de pépinières centrales réhabilitées	Nombre	MESU/DD
	Nombre de pépinières communales créées	Nombre	MESU/DD
	Nombre de plants forestiers produits ^{CIO}	Nombre	MESU/DD
	Nombre de bois villageois créés	Nombre	MESU/DD
	Nombre d'arboreta créées	Nombre	MESU/DD
	Superficie de gommaraies sous aménagement	Ha	MESU/DD
	Nombre de schémas directeurs d'approvisionnement en combustibles domestiques élaborés	Nombre	MESU/DD
	Nombre de plans d'aménagement forestier villageois élaborés	Nombre	MESU/DD
	Superficie de forêts classées traitées	Ha	MESU/DD
	Superficie de forêts et parc agroforestiers aménagés	Ha	MESU/DD
OS 7.3 : Développer les actions de gestion durable des écosystèmes sensibles	Superficie de zones humides (vallée du fleuve, lacs, mares) sous aménagement	Ha	MESU/DD
	Superficie de doumeraies et rôneraies sous aménagements	Ha	MESU/DD
	Superficie de cuvettes et oasis sous aménagement	Ha	MESU/DD
	Superficie de vallées et oasis contrôlées contre la prolifération du Prosopis juliflora	Ha	MESU/DD
PS 8 : Gestion de l'Environnement et amélioration du cadre de vie			
OS 8.1 : Promouvoir les mesures d'adaptation/atténuation aux changements climatiques	Nombre de kits de produits de substitution de bois énergie vulgarisés	Nombre	MESU/DD
	Nombre de producteurs modèles appuyés en AIC	Nombre	MESU/DD
	Nombre de foyers améliorés vulgarisés	Nombre	MESU/DD
	Nombre de cadres formateurs et producteurs du secteur rural formés en AIC	Nombre	MESU/DD
OS 8.2 : Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations	Nombre d'espace paysagers urbains et péri-urbains créés	Nombre	MESU/DD
	Nombre d'espaces verts classés	Nombre	MESU/DD
	Nombre de parcs d'agrément créés et mis sous gestion privée	Nombre	MESU/DD
	Superficie d'espaces verts aménagés (ha)	Nombre	MESU/DD
	Nombre de certificats de conformité délivrés	Nombre	MESU/DD
	Nombre d'inspections dans les établissements industriels et miniers réalisées	Nombre	MESU/DD
	Nombre de supports de communication environnementale pour la gestion des déchets industriels et chimiques élaborés et diffusés	Nombre	MESU/DD
PS9 : Réduction de l'insécurité alimentaire chronique par des mécanismes durables de protection sociale et d'accès aux moyens d'existence			
OS 9.1 : Garantir et sécuriser l'accès des plus vulnérables aux revenus et aux moyens d'existence	Pourcentage de ménages en insécurité alimentaire chronique bénéficiaires de transferts sociaux prévisibles/pluriannuels participant aux mesures d'accompagnement	%	DNPGCA
	Nombre de ménages en insécurité alimentaire chronique bénéficiaires de transferts sociaux prévisibles/pluriannuels	Nombre	DNPGCA
	Pourcentage de ménages en insécurité alimentaire chronique bénéficiaires de transferts sociaux prévisibles/pluriannuels caractérisés de pauvres	%	DNPGCA
	Nombre d'écoles primaires disposant de cantine scolaire	Nombre	MEP
	Part du volume des stocks nationaux approvisionnés selon la stratégie nationale d'achats aux petits producteurs	%	DNPGCA
OS 9.2 : Promouvoir et faciliter la mise en œuvre coordonnée d'actions envers les plus pauvres par les acteurs de mise en œuvre de l'Initiative 3N	Existence d'un document de référence du cadre technique, stratégique et institutionnel pour les transferts sociaux (pluriannuels) et précisant les rôles respectifs des institutions et leur coordination	Nombre	DNPGCA
PS10 : Gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crise			
OS 10.1 : Anticiper et apporter des réponses ponctuelles à l'insécurité alimentaire saisonnière	Disponibilité à temps des informations sur les zones vulnérables et le nombre de personnes en insécurité alimentaires sévères et modérées à l'issue de la campagne (déc-janv)		DNPGCA
	Disponibilité à temps des données réactualisées sur les zones vulnérables et le nombre de personnes en insécurité alimentaires sévères et modérées (besoins en période de soudure) (avril-mai)		DNPGCA
	Stock national de sécurité	Tonne	DNPGCA
	Reserve alimentaire stratégique	Tonne	MC/PSP
	Nombre de ménages en insécurité alimentaire sévère bénéficiaires de la réponse par des outils du DNPGCA	Nombre	DNPGCA
	Quantité de céréales mobilisée pour les ventes à prix modérés	Tonne	DNPGCA

Chaîne des résultats du PA 2016-2020	Indicateur	Unité	Responsable
OS 10.2 : Anticiper et apporter des réponses aux catastrophes et crises soudaines	Nombre de ménages victimes d'inondations pris en charge	Nombre	MGC/AH
	Nombre de ménages victimes des conflits pris en charge	Nombre	MGC/AH
OS 10.3 : Assurer la coordination et le pilotage des mécanismes d'anticipation et de réponse aux crises et catastrophes	Pourcentage des instances de coordination internes fonctionnelles (national/régional)	%	DNPGCA
	Pourcentage des instances de coordination externes fonctionnelles (national/régional)	%	DNPGCA
	Disponibilité à temps du plan de soutien		DNPGCA
	Disponibilité à temps de la revue des réponses du DNPGCA		DNPGCA
PS11 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens			
OS 11.1 : Maximiser l'impact des actions nutritionnelles sensibles, en particulier celles des acteurs de mise en œuvre de l'Initiative 3N	Pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable	%	DNPGCA
	Proportion de faible poids à la naissance	%	MSP/DN
	Pourcentage de villages ayant un accès à une source d'eau potable saine et protégée (EqPEM)	%	MHA
	Pourcentage de mères appliquant le lavage de mains au moins à 4 moments critiques de la journée	%	MHA
OS 11.2 : Renforcer la mise en œuvre des actions nutritionnelles spécifiques de prévention et de traitement de la malnutrition	Taux de prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée (MAM)	%	MSP/DN
	Taux de prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS)	%	MSP/DN
	Proportion des ménages utilisant du sel iodé	%	MSP/DN
	Proportion de groupes de soutien ANJE fonctionnels	%	MSP/DN
	Proportion des femmes enceintes supplémentées en fer et acide folique	%	MSP/DN
	Proportion d'enfants de 6 à 59 mois supplémentés en vitamine A	%	MSP/DN
OS 11.3 : Créer un environnement favorable à la sécurité nutritionnelle	Nombre de politiques sectorielles intégrant le volet de sécurité nutritionnelle	Nombre	HC3N
PS12 : Coordination, animation et suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative 3N			
OS 12.1 : Améliorer la gouvernance et la coordination du secteur	Nombre de Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) élaborés par les Institutions du secteur	Nombre	HC3N
	Nombre de stratégies sous-sectorielles sur le long terme élaborées par les Institutions du secteur	Nombre	HC3N
	Nombre d'instances de gouvernance et de coordination créées	Nombre	HC3N
	Nombre d'instances de gouvernance et de coordination fonctionnelles (national, régional, départemental, communal)	Nombre	HC3N
	Nombre d'études réalisées	Nombre	HC3N
	Nombre de réformes impulsées	Nombre	HC3N
	Nombre de nouveaux projets/programmes dont la formulation a été accompagnée par le HC3N	Nombre	HC3N
OS 12.2 : Améliorer les mécanismes de mise en œuvre de l'Initiative 3N	Taux de mobilisation de ressources prévues dans le Plan d'Action	%	HC3N
	Montant global des financements mobilisés (Désagrégé par type de financement)	FCFA	HC3N
	Part de l'Etat dans les financements mobilisés (%)	%	HC3N
	Part des PTF dans les financements mobilisés (%)	%	HC3N
	Nombre de Rapports Bilan de l'Initiative 3N élaborés	Nombre	HC3N
	Nombre de Rapports Bilan Régional de l'Initiative 3N élaborés	Nombre	HC3N
	Nombre de Systèmes Automatisés de Suivi-Evaluation (SASE) au niveau régional opérationnels	Nombre	HC3N
	Nombre d'approches nouvelles promues et développées	Nombre	HC3N
	Nombre de communes disposant d'une Maison du Paysan complète	Nombre	HC3N
	Nombre de communes touchées par l'approche Communes de Convergence	Nombre	HC3N
OS 12.3 : Assurer la communication sociale et le renforcement des capacités	Nombre d'IEC/CCC thématique en région	Nombre	HC3N
	Nombre d'IEC/CCC thématique par commune	Nombre	HC3N
	Existence d'une stratégie de communication avec plan d'action	Stratégie	HC3N
	Nombre d'institutions de mise en œuvre de l'Initiative 3N appuyées	Nombre	HC3N

12.3 ANNEXE 3 : CANEVAS DE PRESENTATION DU RAPPORT BILAN ANNUEL DE L'INITIATIVE 3N

Introduction

Contexte de mise en œuvre de l'Initiative 3N

Présentation de l'Initiative 3N

Résultats d'exécution des activités liées aux Programmes Stratégiques

Niveau de financement du Plan d'action de l'Initiative 3N

- Mobilisation des ressources
- Niveau des financements par Axe stratégique et par Programme stratégique
- Niveau d'exécution des financements

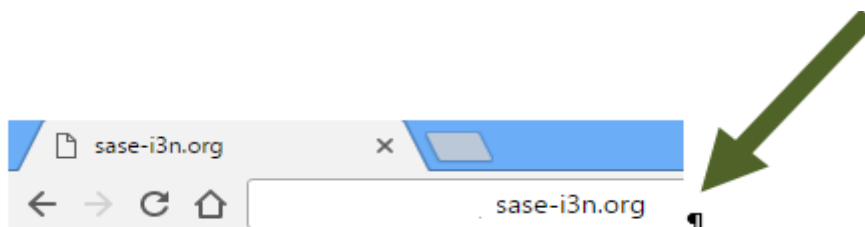
Difficultés rencontrées et solutions envisagées

- Difficultés rencontrées
- Solutions envisagées

Conclusions

12.4 ANNEXE 4 : GUIDE D'UTILISATION DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DE L'INITIATIVE 3N (SASE-I3N)

La plate-forme SASE-i3N est accessible à partir de tout terminal (ordinateur de bureau, ordinateur portable, smartphone, etc.) disposant d'un navigateur web et d'une connexion internet. Pour accéder au SASE, tapez à partir de votre navigateur (internet explorer, Google chrome, Opéra, etc.) l'adresse suivante : sase-i3n.org ou www.sase-i3n.org ou <http://www.sase-i3n.org>.



NB : le SASE est supporté par tous les navigateurs du marché (internet explorer, Google chrome, Opéra, etc.)

Page d'identification – Sécurité du SASE

La première page du SASE a plusieurs fonctions :

- identification utilisateur ;
- détermination du profil de l'utilisateur ;
- activation des habilitations associées à l'utilisateur ;
- accès au SASE.



Pour accéder au SASE :

1. Saisissez votre « **Nom utilisateur** » (login)
2. Saisissez votre « **mot de passe** »
3. Cliquez sur le bouton « **Connexion** »

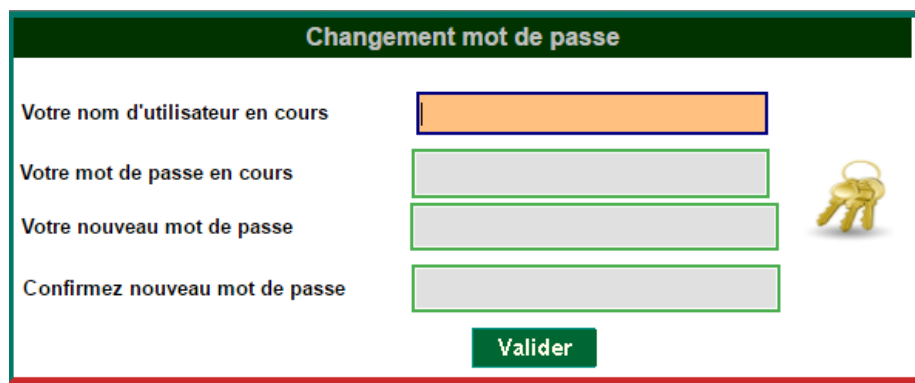
I. CHANGER SON MOT DE PASSE

Par défaut le SASE attribue à chaque nouvel utilisateur le mot de passe suivant : « sase ». Il est important de changer votre mot de passe. Pour ce faire :

1. Cliquez sur le lien « **Changer mot de passe** » à partir de la page d'accueil



Dans la nouvelle page qui s'ouvre

A screenshot of a web form titled 'Changement mot de passe' (Change password). The form has a dark green header. It contains four input fields: 'Votre nom d'utilisateur en cours' (Your current username), 'Votre mot de passe en cours' (Your current password), 'Votre nouveau mot de passe' (Your new password), and 'Confirmez nouveau mot de passe' (Confirm new password). To the right of the password fields is a small icon of a key. At the bottom center is a green button labeled 'Valider' (Validate).

2. Saisissez votre nom d'utilisateur actuel
3. Saisissez votre mot de passe actuel (qui vous a permis d'accéder au SASE)
4. Saisissez votre nouveau mot de passe (celui que vous souhaitez utiliser dorénavant)
5. Confirmez le nouveau mot de passe
6. Cliquez sur le bouton « Valider »

II. PARAMETRAGE DE SASE-I3N

Le menu paramétrage comprend plusieurs options et sous options (22) :

- **Ministères-institutions**
 - Ministères-institutions
 - Structures associées
- **Régions**
- **Utilisateurs**
 - Niveau national
 - Niveau régional
 - Affichage
- **Administrateurs**
- **Coordinations régionales**
- **Domaines sectoriels**
- **Enregistrement indicateurs**
 - Impact
 - Effet
 - Produit
 - CIO
- **Types de rapports**
- **Types de financement**
- **Bailleurs**
- **Eléments de la Maison du Paysan**
- **Découpage administratif du Niger**
- **Acteurs principaux**

III. MENU INDICATEURS

Le menu Indicateurs comprend plusieurs options et sous options.

- **Impact**

- Enregistrement planification
- Enregistrement réalisations
- Validation
- Visualisation
- Indicateurs impact attendus non renseignés

- **Effet**

- Enregistrement planification
- Enregistrement réalisations
- Validation
- Indicateurs non acceptés
- Visualisation
- Indicateurs effet attendus non renseignés

- **Produit**

- Enregistrement planification
- Enregistrement réalisations
- Validation données nationales
- Validation données régionales
- Indicateurs non acceptés
- Visualisation
- Indicateurs produit attendus non renseignés

Présidence de la République du Niger

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité, Travail, Progrès

HC3N
Haut-Commissariat à l'Initiative 3N

SASE-i3N

Système Automatisé de Suivi-Evaluation de l'Initiative 3N

Stratégie | Indicateurs | Rapports periodiques | Projets | Capitalisation | Parametrage | Accueil | Déconnexion

Session de: Indicateurs d'impact

- Indicateurs d'impact
- Indicateurs d'effet
- Indicateurs de produit
- Cadre strategique
- Changer mot de passe
- Déconnexion

- Enregistrement planification
- Enregistrement réalisations
- Transmission dans le circuit de validation
- Validation
- Visualisation

mars 2018

L	M	M	J	V	S	D
26	27	28	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

aujourd'hui

SASE-i3N

IV. OPTION « PRODUIT »

Cette option est subdivisée en sept (07) sous options :

- Enregistrement planification
- Enregistrement réalisations
- Validation données nationales
- Validation données régionales
- Indicateurs non acceptés
- Visualisation
- Indicateurs produit attendus non renseignés

Sous option « Enregistrement planification »

Cette sous option permet de renseigner les données prévisionnelles des indicateurs au niveau national.

Indicateurs de produit	Unite mesure	Planification					Taux rattrapement
		2016	2017	2018	2019	2020	
Barrages nouveaux	Barrage	5,00	6,00	7,00	7,00	30,00	100,00 %
Barrages réhabilités	Barrage	2,00	3,00	3,00	4,00	15,00	100,00 %
Seuils nouveaux	Seuil	65,00	86,00	109,00	109,00	434,00	100,00 %
Seuils réhabilités	Seuil	5,00	10,00	15,00	10,00	50,00	0,00 %
Mares	Maras	26,00	57,00	64,00	70,00	268,00	100,00 %
Bassins de rétention d'eau	Bassin	20,00	40,00	50,00	50,00	200,00	100,00 %
Superficie de bassins versants traités (ha)	Ha	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00		0,00 %
Nouvelle superficie grande irrigation	Ha	415,00	8 000,00	10 000,00	12 000,00	40 000,00	0,00 %
Superficie réhabilitée grande irrigation	Ha	1 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	10 000,00	0,00 %
Superficie petite irrigation	Ha	4 000,00				30 000,00	0,00 %
Nombre de forages à but agricole réalisés		1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00		0,00 %
Nombre de puits maraichers réalisés							0,00 %

Liens de la page

Désignation lien	Effet
« Imprimer tableau »	Permet d'imprimer me tableau affiché
« Imprimer toutes les fiches »	Permet d'imprimer les fiches signalétiques de tous les indicateurs du tableau
« Imprimer tous graphiques »	Permet d'imprimer tous les graphiques des indicateurs volet planification
« Exporter vers Excel »	Exporte le tableau vers Excel
« Exporter vers Word »	Exporte le tableau vers Word

Pour renseigner les données prévisionnelles d'un indicateur

1. Cliquez sur la désignation de l'indicateur que vous souhaitez planifier

Liste des indicateurs de produit gérés par MAG/EL (60)						
Indicateurs de produit	Unité mesure	Planificati				
		2016	2017	2018		
Barrages nouveaux	Barrage	5,00	6,00	7,00		
Barrages réhabilités	Barrage	2,00	3,00	3,00		
Seuils nouveaux	Seuil	65,00	86,00	109,00		
Seuils réhabilités	Seuil	5,00	10,00	15,00		

Planification - Enregistrement indicateur de produit

Identification indicateur

Code indicateur:

Nom indicateur: Niveau:

Objectif spécifique (OS):

Programme stratégique (PS):

Definition: Methode de calcul:

Methode collecte: Données requises:

Source de production:

Responsable indicateur:

Niveau géographique:

Unité de mesure: Periodicite:

Date de reference: Valeur de reference:

Planification indicateur

2016	<input type="text" value="65,00"/>	2017	<input type="text" value="86,00"/>	2018	<input type="text" value="109,00"/>	2019	<input type="text" value="109,00"/>	2020	<input type="text" value="434,00"/>
------	------------------------------------	------	------------------------------------	------	-------------------------------------	------	-------------------------------------	------	-------------------------------------

2. Saisissez les données de planification de l'indicateur
3. Cliquez sur le bouton « Valider »

Sous option « Enregistrement réalisations »

Cette sous option permet de renseigner les données relatives aux réalisations des indicateurs.

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité, Travail, Progrès

SASE-i3N

Système Automatisé de Suivi-Evaluation de l'Initiative 3N

Stratégie
Indicateurs
CIO
Rapports périodiques
Projets
Capitalisation

[Menu général](#) | [Accueil](#) | [Deconnexion](#)

Session de: Mariama Drouhimou Division Suivi Evaluation

Réalizations indicateurs de produit

Imprimer tableau
 Imprimer toutes les fiches
 Exporter vers Excel
 Exporter vers Word

← Retour

■ Indicateur totalement renseigné
 ■ Indicateur partiellement renseigné
 ■ Indicateur non renseigné





Liste des indicateurs de produit gérés par MAG/EL (60)									
Indicateurs de produit	Réalizations					taux renseignement			
	2016	2017	2018	2019	2020				
Barrages nouveaux	1,00					33,33 %			
Barrages réhabilités	2,00					0,00 %			
Seuils nouveaux	21,00	25,00	37,00			100,00 %			
Seuils réhabilités	7,00					0,00 %			
Mares	23,00					33,33 %			

Liens de la page

Désignation lien	Effet
« Imprimer tableau »	Permet d'imprimer me tableau affiché
« Imprimer toutes les fiches »	Permet d'imprimer les fiches signalétiques de tous les indicateurs du tableau
« Imprimer tous graphiques »	Permet d'imprimer tous les graphiques des indicateurs volet réalisations
« Exporter vers Excel »	Exporte le tableau vers Excel
« Exporter vers Word »	Exporte le tableau vers Word

Pour renseigner les données « réalisations » d'un indicateur

1. Cliquez sur la désignation de l'indicateur pour lequel vous souhaitez renseigner les réalisations

Indicateurs de produit		Unité mesure	2016	2017
	Barrages nouveaux	Barrage	5,00	6,00
	Barrages réhabilités	Barrage	2,00	3,00
	Seuils nouveaux	Seuil	65,00	86,00
	Seuils réhabilités	Seuil	5,00	10,00

Réalisations - Enregistrement indicateur de produit

Identification indicateur

Code indicateur : P.003 - D.1 - PS.01 - OS.01

Nom indicateur : Seuils nouveaux Niveau : PRODUIT CIO

Objectif spécifique (OS) : D.1 - PS.01 - OS.01: Améliorer la mobilisation des eaux de ruissellement

Programme stratégique (PS) : PS.01: Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques

Definition : Methode de calcul :

Methode collecte : Données requises :

Source de production : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Responsable indicateur : Direction Générale du Génie Rural

Niveau géographique : REGIONAL

Unité de mesure : Seuil Périodicité : ANNUELLE

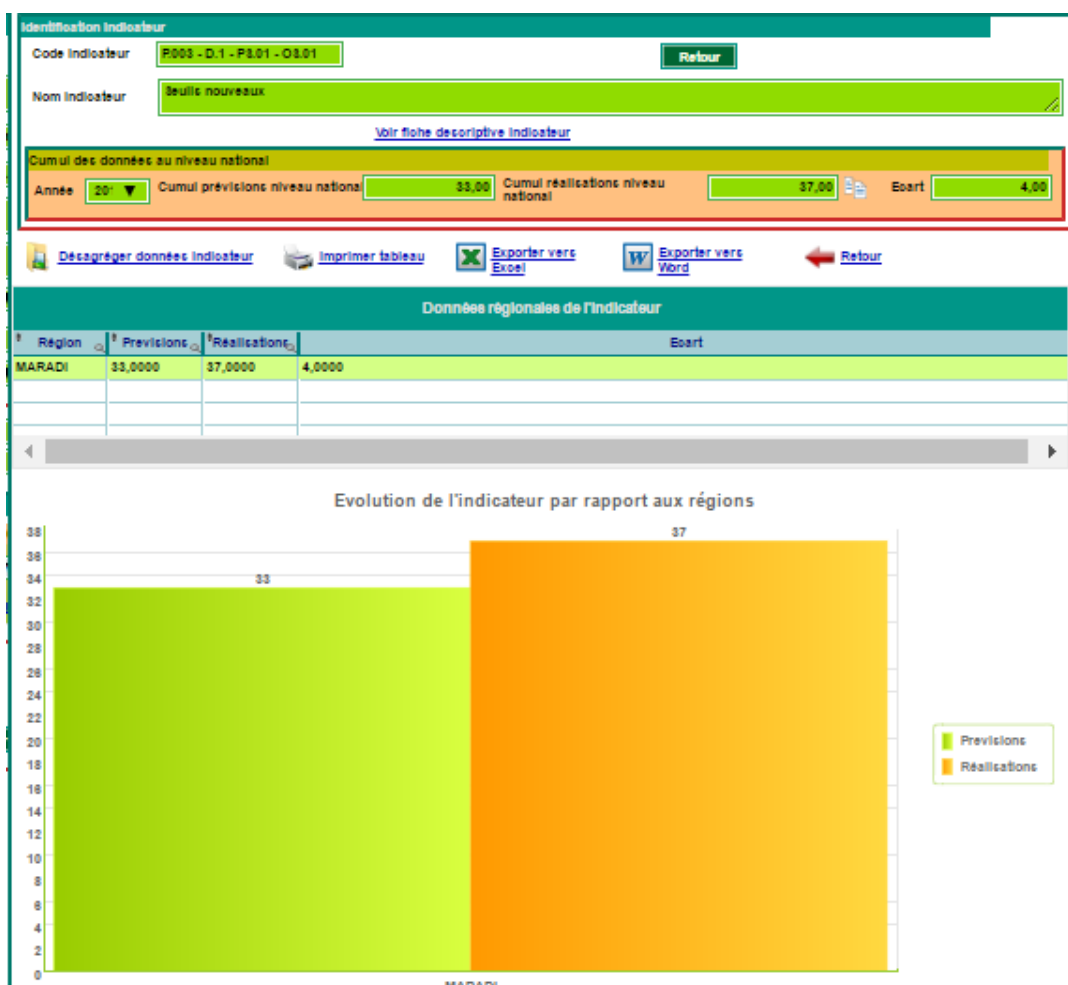
Date de référence : 2015 Valeur de référence : 68,00

Réalisations indicateur

2016	2017	2018	2019	2020
National 21,00	National 25,00	National 37,00	National	National
Niveau régional 2016	Niveau régional 2017	Niveau régional 2018	Niveau régional 2019	Niveau régional 2020

2. Saisissez les données relatives aux « réalisations » de l'indicateur
3. Cliquez sur le bouton « Valider »

NB : le lien Niveau régional permet de voir la décomposition de l'indicateur au niveau régional



Sous option « Validation données niveau national »

Cette sous option permet de valider ou non les données provenant du niveau national

Sous option « Validation données niveau régional »

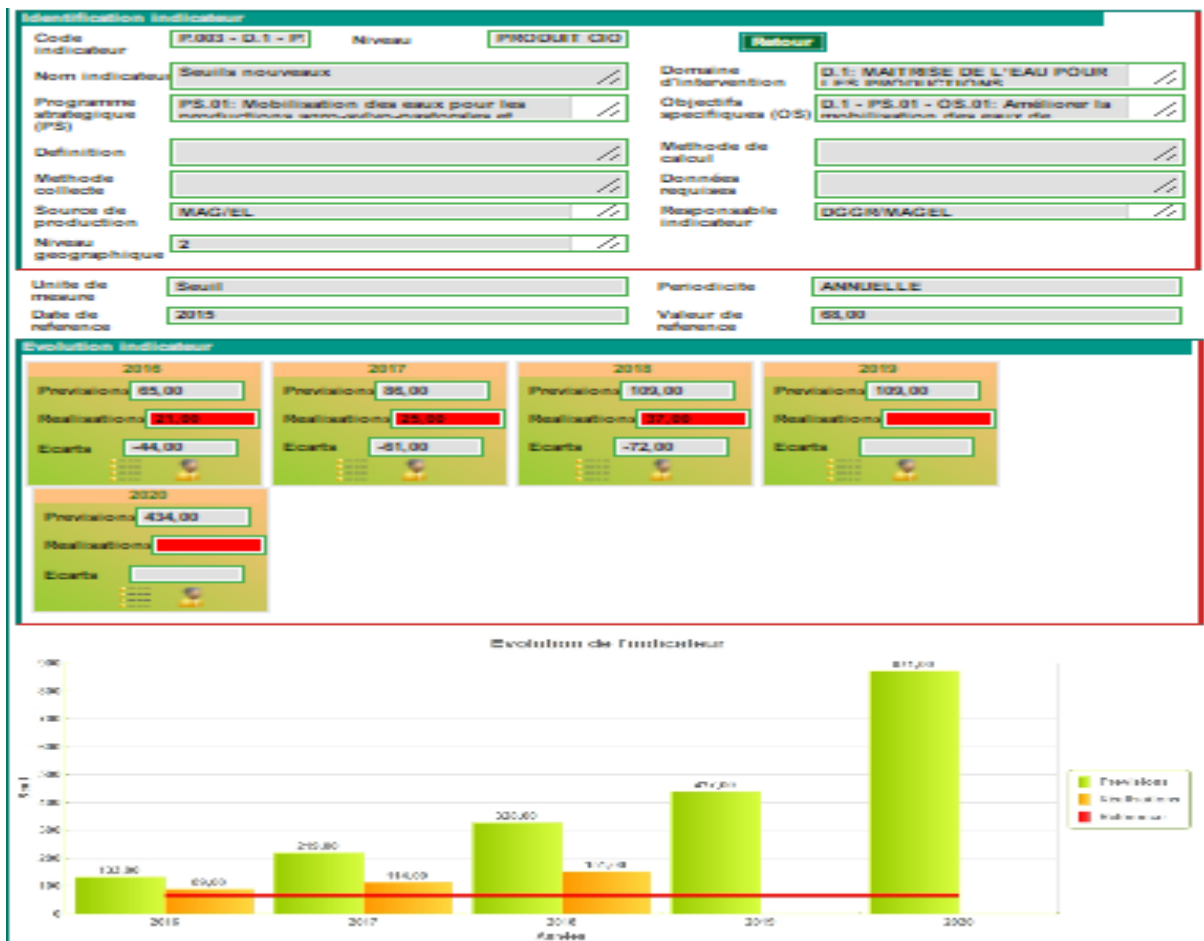
Cette sous option permet de valider ou non les données provenant du niveau régional

Sous option « Indicateurs non acceptés »

Cette sous option permet de visualiser la liste des indicateurs non acceptés par le niveau national

Sous option « Visualisation »

Cette sous option permet de visualiser les variations d'un indicateur



Sous option « Indicateurs produits attendus non renseignés »

Cette sous option permet de visualiser la liste des indicateurs non renseignés

Option « Impact »

Se référer à option « Produit »

Option « Effet »

Se référer à option « Produit »

Option « CIO »

Se référer à option « Produit »

V. MENU PROJETS

Le menu projets comprend plusieurs options et sous options.

- Projets
 - Enregistrement projets
 - Planification
 - Réalisations
 - Visualisation
 - Statistiques

Enregistrement des projets

The screenshot shows the 'Enregistrement projet/programme/action' form in the SASE-i3N system. The form is organized into a sidebar menu on the left and a main content area. The main content area is divided into several sections:

- Identification projet/programme/action:** Includes fields for 'Sigle projet', 'Intitulé projet / programme', 'Titre', 'Nom responsable', 'Tel responsable', 'Email responsable', 'Date signature', and 'Budget' (with a dropdown for 'CFA').
- Demarrage:** Includes 'Date démarrage prev.' and 'Date démarrage effectif'.
- Clôture:** Includes 'Date clôture prev.' and 'Date clôture effective'.
- Durée:** Includes 'Durée prev.' and 'Durée effective'.
- Description projet:** Includes 'Description projet', 'Objectifs globaux du projet', and 'Objectifs spécifiques du projet'.

At the bottom right, there are buttons for 'Enregistrer projet / prp.' and 'Retour'.

Cette page permet d'enregistrer le projet :

1. Identification du projet
2. Structure du financement du projet

The screenshot shows the 'Structure de financement du projet / programme / action' form. It displays the following information:

- Sigle projet:** PA SEC
- Intitulé projet / programme:** Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques
- Budget:** 1 600 000 000

Below the form details is a table titled 'Bailleurs repertoriés' with the following data:

	Bailleurs	Montant	Pourcentage	Mode financement
X	BAD	1 000 000 000	62,50 %	Emprunt
X	Etat	500 000 000	31,25 %	Etat
X	Bénéficiaires	100 000 000	6,25 %	Beneficiaires

At the bottom, there is a 'Retour' button.

3. Les composantes du projet

Projet: Composantes / Sous-Composantes / Résultats

Intitulé projet / programme: **Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques**

[Ajouter composante](#)

Composantes du projet	
Composantes	
<input checked="" type="checkbox"/>	Composante 1: investissements pour la mise à l'échelle de l'AIC
<input checked="" type="checkbox"/>	Composante 2: amélioration de l'offre de services des institutions nationales

[Ajouter sous-composante à la composante sélectionnée](#)

Sous-composantes de la composante: Composante 1: investissements pour la mise à l'échelle de l'AIC								
Sous-composantes	Liens avec le PA 2016-2020 de l'initiative 3N				Liens avec les priorités resiliece pays - PRP			
	Domaines	PS	OS	Observation	Beneficie aux plus pauvres	Contribue à la RRc/AIC	Contribue à la nutrition	Observations
<input checked="" type="checkbox"/> Test1	D.1	D.1 - PS.02	D.1 - PS.02 - OS.01		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Retour

4. Zone de couverture du projet

Liste des communes	
Communes	Couvert par le projet
ADERBISSINAT	<input type="checkbox"/>
AGADEZ	<input type="checkbox"/>
ARLIT	<input type="checkbox"/>
BILMA	<input type="checkbox"/>
DABAGA	<input type="checkbox"/>
DANNET	<input type="checkbox"/>
DIRKOU	<input type="checkbox"/>
DJADO	<input type="checkbox"/>
FACHI	<input type="checkbox"/>
GOUGARAM	<input type="checkbox"/>
IFEROUANE	<input type="checkbox"/>
INGAL	<input type="checkbox"/>
TABELOT	<input type="checkbox"/>











Retour

Liste des communes	
Communes	Couvert par le projet
ADERBISSINAT	<input type="checkbox"/>
AGADEZ	<input type="checkbox"/>
ARLIT	<input type="checkbox"/>
BILMA	<input type="checkbox"/>
DABAGA	<input type="checkbox"/>
DANNET	<input type="checkbox"/>
DIRKOU	<input type="checkbox"/>
DJADO	<input type="checkbox"/>
FACHI	<input type="checkbox"/>
GOUGARAM	<input type="checkbox"/>
IFEROUANE	<input type="checkbox"/>
INGAL	<input type="checkbox"/>
TABELOT	<input type="checkbox"/>

Retour

Visualisation Projet

FICHE SIGNALÉTIQUE PASEC

	Identification projet/programme/action
	Description du projet / programme / action
	Objectifs
	Structure du financement
	Décaissements
	Aspects physiques
	Composantes et sous-composantes
	Lien avec les elements de la Maison du Paysan
	Cartes thematiques
	Images illustratives du projet

Cliquez sur un onglet pour visualiser le contenu